



 Défense National
nationale Defence

Bâtir sur des assises plus solides

**Rapport annuel de 1999 - 2000
du Chef d'état-major
de la Défense**



Canada 



Un destroyer canadien à la tête de l'escadre de l'OTAN — L'interopérabilité est essentielle à l'avenir.

Pour obtenir de plus amples renseignements,
consultez le site web de la Défense, à www.mdn.ca
ou communiquez avec :

Renseignements généraux

Quartier général de la Défense nationale
Direction générale — Affaires publiques
101, promenade Colonel By
Ottawa, Ont. K1A 0K2
Téléphone : (613) 995-2534

**N'hésitez pas à communiquer
avec nos bureaux de :**

Halifax

ndpao@canada.com
Adresse postale :
Bureau des Affaires publiques
de la Défense nationale,
CP 2247, Halifax NS B3J 3C9
Courrier :
1713, Bedford Row, 6^e étage
Halifax, N.-É B3J 3C9
Téléphone : (902) 496-5375
Télécopieur : (902) 496-5250

Montréal

ndpao.mtl_@videotron.ca
Adresse postale et courrier :
Bureau des Affaires publiques
de la Défense nationale
Complexe Guy-Favreau
200 boul. René-Lévesque Ouest
Tour Ouest, 9^e étage, bureau 911,
Montréal, Qc H2Z 1X4
Téléphone : (514) 283-5280
Télécopieur : (514) 283-5351

Toronto

ndpao@interlog.com
Adresse postale et courrier :
Bureau des Affaires publiques
de la Défense nationale
4900, rue Yonge, 6^e étage
Toronto, Ont. M2N 6B7
Téléphone : (416) 952-7907
Télécopieur : (416) 952-7910

Calgary

ndpaoCAL@nucleus.com
Adresse postale et courrier :
Bureau des Affaires publiques
de la Défense nationale
220, 4^e Avenue Sud-Ouest, bureau 163
Calgary, Alb. T2G 4X3
Téléphone : (403) 974-2822
Télécopieur : (403) 974-2829

Vancouver

ndpao_van@uniserve.com
Adresse postale et courrier :
Bureau des Affaires publiques
de la Défense nationale
1090, Pender Ouest, bureau 201
Vancouver, C.-B. V6E 2N7
Téléphone : (604) 666-0199
Télécopieur : (604) 666-0156

Au sujet de la couverture : On retrouve sur la couverture un soldat portant divers articles d'habillement et d'équipement du projet *Habillez le soldat*. Ce projet vise à préparer le personnel de la Force terrestre aux opérations du XXI^e siècle. L'Armée de terre, la Marine, la Force aérienne et les Rangers juniors canadiens figurent aussi sur la couverture.



MESSAGE DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA DÉFENSE

En ma qualité de Chef d'état-major de la Défense, je suis heureux de vous présenter mon rapport annuel sur l'état des Forces canadiennes.

Bien que la dernière année ait été l'une des plus chargées et des plus exigeantes que nous ayons connues depuis plus de quarante ans, il ne fait aucun doute que les hommes et les femmes des Forces ont répondu, et souvent dépassé, les attentes. Les Forces canadiennes ont continué de contribuer à la sécurité et au bien-être du peuple canadien et des collectivités dans le monde entier, qu'il s'agisse de rétablir la paix dans les Balkans, de fournir une assistance humanitaire après le tremblement de terre en Turquie, de mener des opérations de recherche et de sauvetage au Canada ou d'aider à protéger nos frontières contre les actes criminels.

La cadence élevée des opérations des dernières années, de même que les ressources et les effectifs limités, ont présenté un sérieux défi aux Forces canadiennes. En réalité, ce haut niveau d'activité s'est avéré insoutenable et nous avons dû prendre de dures décisions afin d'assurer la soutenabilité des Forces canadiennes à long terme. Notamment, nous avons redéployé le personnel militaire canadien affecté au Timor-Oriental, nous rationalisons notre engagement dans les Balkans et nous impartissons certaines des fonctions de soutien.

Ces dernières années, nous avons réalisé de grands progrès afin de relever ces défis, et nous bâtissons maintenant sur des assises beaucoup plus solides. Grâce à nos initiatives de réforme et de changement et à deux années consécutives d'augmentations budgétaires, nous avons amélioré la qualité de vie des membres des Forces canadiennes et de leurs familles, haussé les normes d'éducation et d'instruction dans l'ensemble des Forces, renforcé le leadership à tous les niveaux et acheté du matériel de pointe comme les véhicules de reconnaissance *Coyote* et les sous-marins de classe *Victoria*.

Bien que les principes de base de la politique du Canada en matière de défense soient toujours valides, le monde évolue et les Forces canadiennes doivent s'y adapter en conséquence. Sur la scène mondiale, les menaces pour la paix, la stabilité et la sécurité humaine sont plus complexes, et les opérations militaires modernes deviennent plus dangereuses et exigeantes. Par ailleurs, les armes et les équipements sont plus perfectionnés. Au Canada, nous assistons à des changements démographiques, et la concurrence à l'égard de la main-d'œuvre qualifiée est de plus en plus vive.

À l'aube du XXI^e siècle, les Forces canadiennes doivent conserver la capacité de protéger et de promouvoir nos valeurs, tout en assurant un meilleur équilibre dans nos investissements entre les opérations actuelles et les besoins futurs. Nous devons donc nous concentrer sur les capacités fondamentales nécessaires en prévision de l'avenir, maximiser l'efficacité dans la mesure du possible et effectuer des réductions dans certains secteurs pour investir dans d'autres.

Afin d'atteindre cet équilibre, nous avons élaboré la *Stratégie 2020*, cadre de planification à long terme qui nous permettra de respecter les engagements actuels du Canada en matière de défense tout en nous adaptant aux nouvelles questions de défense. S'inspirant de la politique de défense en vigueur, la *Stratégie 2020* met l'accent sur le fait que les Forces canadiennes doivent être aptes au combat, pouvoir se déployer rapidement et à l'échelle mondiale, fonctionner de concert avec nos alliés les plus proches et être un « employeur privilégié » pour les Canadiens et les Canadiennes. Ces objectifs sont essentiels pour assurer l'efficacité et la pertinence des Forces à long terme.



**Le général J.M.G. Baril,
Chef d'état-major
de la Défense**



Il reste des décisions difficiles à prendre, mais je suis persuadé que les Forces canadiennes sont sur la bonne voie. En tant que l'une des institutions les plus en vue et les plus importantes du Canada, nous travaillons sans relâche pour renforcer le leadership, l'éthique et la diversité afin de refléter le meilleur de la société canadienne. Au cours de la prochaine année, une attention particulière sera aussi portée à la réforme des soins de santé, au perfectionnement professionnel de nos employés, et à la restructuration de la Force de réserve. Ces changements, jumelés à d'autres initiatives, nous aideront à revitaliser les Forces et à nous assurer qu'elles soient en mesure de fonctionner efficacement dans toute la gamme des conflits, depuis l'aide humanitaire jusqu'à la guerre, en passant par le maintien de la paix.

En définitive, les Forces canadiennes sont et seront toujours axées sur les gens : ceux que nous servons, ceux que nous défendons, ainsi que les hommes et les femmes qui se sacrifient pour protéger et promouvoir les valeurs de notre pays.

Voilà ce que sont les Forces canadiennes. Et elles sont prêtes à relever les défis que l'avenir leur réserve.

A handwritten signature in black ink, reading "J.M.G. Baril".

Général J.M.G. Baril
Chef d'état-major de la Défense



Table des matières

INTRODUCTION	1
PARTIE I — CHANGER LES CHOSES AU PAYS ET À L'ÉTRANGER	3
Mission et rôles clés	3
Opérations en 1999-2000	5
Opérations internationales	5
Opérations domestiques	7
PARTIE II — BÂTIR SUR DES ASSISES PLUS SOLIDES	9
Investir dans nos gens	9
Qualité de vie	9
Santé	11
Recrutement et maintien en poste	13
Diversité	13
Favoriser l'éducation et l'instruction	14
L'acquisition des connaissances par l'éducation	14
L'acquisition des compétences par l'instruction	15
Renforcer le programme d'équipement	16
Projets d'envergure	16
Leadership	17
Développement du leadership	17
Réforme et changement de culture	18
Surveillance et examen	19
PARTIE III — LES DÉFIS DE L'AVENIR	21
Le soutien des opérations	22
L'amélioration des capacités opérationnelles	23
Capacité de combat	23
Intervention rapide et capacité de déploiement dans le monde entier	24
Maintenir notre capacité de travailler avec nos alliés	25
La Révolution dans les affaires militaires	25
CONCLUSION	27
ANNEXE A: OPÉRATIONS DES FORCES CANADIENNES, 1999 — 2000	A1
Opérations domestiques	A1
Opérations internationales	A2
Opérations de vérification du contrôle des armements (VCA)	A5
Activités du Partenariat pour la paix (PPP)	A6
ANNEXE B: ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS	B1
Priorités d'approvisionnement	B1
État des grands projets d'immobilisations	B2
ANNEXE C: CONSEIL DES FORCES ARMÉES	C1
ANNEXE D: SOMMAIRE PAR GRADE — PERSONNEL DE LA FORCE RÉGULIÈRE	D1



INTRODUCTION

Dans le cadre des vastes initiatives de réforme figurant dans le *Rapport au Premier ministre sur le leadership et l'administration dans les Forces canadiennes*, publié en 1997, le présent rapport vise à donner au Parlement et au public canadien un aperçu de l'état actuel des Forces canadiennes.

La défense nationale est une fonction essentielle du gouvernement, et les Forces canadiennes constituent un moyen fondamental qui permet de mettre en pratique la politique étrangère et de défense du Canada. Il importe donc que la population canadienne soit bien renseignée sur les activités et les opérations actuelles des Forces canadiennes, de même que sur les questions et les défis auxquelles elles font face et sur les initiatives mises en œuvre à cet égard.

La **première section** du rapport de cette année passe en revue la mission et les rôles clés des Forces canadiennes, décrit les principales opérations internationales et domestiques entreprises par les Forces en 1999-2000 et donne un aperçu des contributions des hommes et femmes des Forces à la sécurité et au bien-être du peuple canadien et des collectivités dans le monde entier.

La **deuxième section** porte sur les progrès accomplis ces dernières années dans le but d'augmenter l'efficacité opérationnelle des Forces canadiennes et examine les récentes initiatives sur la qualité de vie, les normes accrues d'éducation et d'instruction dans les Forces, les initiatives visant à améliorer le leadership au sein des Forces et les dernières acquisitions de biens d'équipement.

La **troisième et dernière section** du rapport décrit en détail les principaux défis que les Forces canadiennes doivent relever alors qu'elles continuent de s'adapter au changement, notamment : bâtir une force soutenable et apte à répondre aux attentes du gouvernement et de la population canadienne, maintenir et accroître la capacité des Forces canadiennes de fonctionner de manière efficace et efficiente dans toute la gamme des conflits, et tirer profit de la Révolution dans les affaires militaires.

Le rapport renferme **quatre annexes** qui fournissent des renseignements additionnels sur les opérations des Forces canadiennes au cours de la dernière année, les priorités en matière d'acquisition d'immobilisations et l'état d'avancement des grands projets de biens d'équipement, les dirigeants militaires en chef en 1999 et la ventilation de la Force régulière selon le grade. ■



PARTIE I — CHANGER LES CHOSES AU PAYS ET À L'ÉTRANGER

Les opérations définissent les Forces canadiennes. Qu'elles se déroulent au pays ou à l'étranger, qu'elles soient courantes ou prévues, les opérations dictent les efforts militaires et déterminent l'instruction et la doctrine, les politiques régissant le personnel et les acquisitions d'équipement.

Par contre, ce sont les gens qui définissent les opérations. Il s'agit non seulement des militaires canadiens affectés à des opérations mais aussi des personnes à qui ils portent secours. Depuis les opérations de paix au Kosovo et au Timor-Oriental jusqu'aux activités de recherche et de sauvetage au Canada, en passant par l'aide aux sinistrés en Turquie, les hommes et les femmes des Forces canadiennes contribuent grandement à la sécurité et au bien-être du peuple canadien et des collectivités dans le monde entier.

Mission et rôles clés

La mission des Forces canadiennes consiste à défendre le Canada, ses intérêts et ses valeurs, tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales. Pour mener à bien cette mission, elles doivent être capables de participer à des opérations et à des activités dans toute la gamme des conflits.

Sur le plan national, les Forces canadiennes sont chargées d'assurer la surveillance et le contrôle du territoire, de l'espace aérien et des voies d'accès maritimes du Canada, de fournir de l'aide au pouvoir civil et de prêter main-forte aux autorités civiles dans des domaines comme la recherche et le sauvetage, la protection des pêches et des frontières, la surveillance environnementale, la lutte contre le terrorisme, la protection civile et les secours en cas de catastrophe.

En tant qu'institution canadienne essentielle, les Forces canadiennes apportent aussi une contribution majeure à de nombreuses priorités nationales. Les Forces reflètent la diversité du Canada et sont présentes dans plus de 3 000 localités d'un bout à l'autre du pays. Elles appuient également la croissance économique, l'innovation ainsi que la recherche et le développement et exploitent le programme jeunesse le plus important que finance le gouvernement fédéral, y compris les Cadets, les Rangers juniors canadiens et la Première réserve.

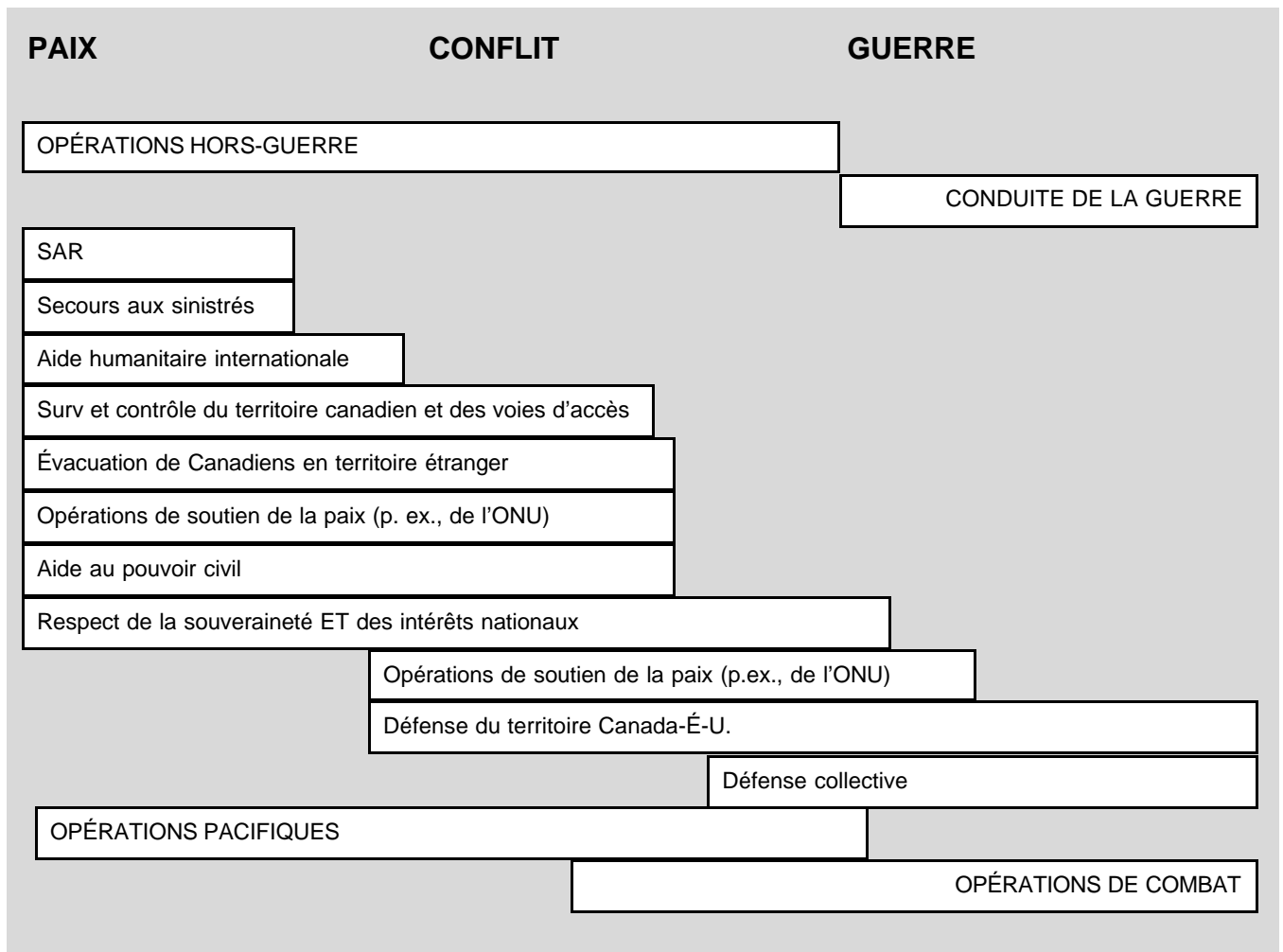
À titre de partenaire des États-Unis pour assurer la sécurité de l'Amérique du Nord, les Forces canadiennes aident à contrôler, à surveiller et à protéger les abords canadiens du continent. Les forces du Canada et des États-Unis collaborent de façon continue dans des secteurs comme la formation, le partage du renseignement, la répression du trafic des stupéfiants, la protection civile et l'intervention d'urgence, ainsi que la recherche et le développement. Le partenariat de défense canado-américain fait partie intégrante de l'Accord sur la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et constitue un élément clé des relations globales que le Canada entretient avec les États-Unis.



Des soldats canadiens sur une plage du Timor-Oriental attendent des fournitures du NCSM *Protecteur*.



Figure 1 — La gamme des conflits



Sur la scène mondiale, les Forces canadiennes permettent au Canada de protéger et de promouvoir ses intérêts et ses valeurs. Elles sont essentielles au respect des engagements internationaux du Canada envers les Nations Unies et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et jouent un rôle important dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement en vue de créer un monde plus sûr et de favoriser la sécurité humaine. Reconnues pour leur compétence dans les domaines du maintien, de la consolidation et de l'imposition de la paix, des relations civilo-militaires démocratiques, de l'aide à l'instruction militaire, du déminage et de l'assistance humanitaire, les Forces canadiennes ont aussi 26 attachés militaires accrédités auprès de 90 pays, pour appuyer la diplomatie canadienne partout dans le monde.

Bref, les Forces canadiennes sont des forces plurifonctionnelles et aptes au combat grâce auxquelles le gouvernement fédéral peut répondre aux besoins et aux intérêts du Canada en matière de défense tant ici qu'à l'étranger. De plus, la population canadienne est clairement en faveur de ces rôles. Comme l'indique le sondage national annuel de la Défense :

- 95 p. 100 des Canadiens conviennent qu'il est important pour le Canada de conserver des forces militaires modernes et aptes au combat;
- 94 p. 100 reconnaissent que le maintien de la paix exige des forces prêtes au combat;
- 92 p. 100 estiment qu'il est important pour les Forces canadiennes d'être en mesure de protéger les droits de la personne dans les démocraties fragiles;



- 90 p. 100 appuient fortement le recours aux Forces canadiennes pour aider les Canadiens en cas de crise;
- 90 p. 100 sont en faveur de la participation continue du Canada dans le cadre du NORAD.

Opérations en 1999-2000

L'année 1999-2000 a été l'une des plus chargées et des plus exigeantes que les Forces canadiennes ont connues depuis la guerre de Corée.

Pendant la majeure partie de l'année, plus de 4 500 militaires canadiens ont été affectés à 23 missions dans le monde entier, ce qui représentait une plus grande proportion de la structure totale des forces. Ce pourcentage de forces déployées lors d'opérations de paix est beaucoup plus élevé que celui de la plupart des autres pays occidentaux qui partagent les mêmes idées.

Le rythme opérationnel a mis les Forces canadiennes à rude épreuve en 1999. Même si elles ont réussi à satisfaire aux exigences de l'année, c'est un rythme qu'elles ne peuvent maintenir à la longue. Lorsqu'on leur demande de garder un rythme opérationnel élevé, les hommes et les femmes des Forces passent moins de temps au Canada entre les déploiements internationaux. Cette situation a une incidence sur leur perfectionnement professionnel et sur leur qualité de vie — sans compter celle de leurs familles, qui doivent supporter de longues périodes de séparation.

Dans une large mesure, le gouvernement a réduit les engagements du Canada à l'étranger grâce au retour de plus de 600 militaires canadiens de la Force internationale au Timor-Oriental et grâce au projet de rationalisation dans les Balkans, qui prévoit le redéploiement de quelque 1 400 militaires canadiens affectés aux opérations alliées au Kosovo.

Néanmoins, le rythme opérationnel que les Forces canadiennes maintiennent actuellement reste élevé. De 1948 à 1989, elles ont participé à 25 opérations internationales. Depuis 1990, elles ont pris part à 65 missions partout dans le monde, dont 32 au cours des deux dernières années seulement. Il est probable que les Forces canadiennes seront appelées à faire encore plus dans la décennie à venir.

Opérations internationales

L'opération la plus évidente et la plus importante que les Forces canadiennes ont menée pendant la dernière année s'est déroulée au Kosovo. Dans le but de mettre fin à la crise humanitaire et de rétablir la paix au Kosovo, l'OTAN a lancé une campagne aérienne contre la République fédérale de Yougoslavie en mars 1999. Les chasseurs CF-18 des Forces canadiennes étaient au nombre de 18 au plus fort de la campagne; ils ont effectué plus de 675 sorties de combat et 10 p. 100 des frappes de l'OTAN.

En avril 1999, le Canada a annoncé qu'il hébergerait un maximum de 5 000 réfugiés kosovars jusqu'à ce que la situation se stabilise dans les Balkans. Des logements temporaires ont donc été aménagés dans de nombreuses bases des Forces canadiennes, et le transport aérien des réfugiés a commencé au début de mai. Les réfugiés sont demeurés au Canada et ont reçu les soins et l'attention dont ils avaient besoin pour se rétablir, jusqu'à ce qu'ils puissent retourner chez eux en toute sécurité.



Un CF-18 revient d'une mission au-dessus de la Yougoslavie.



Au terme de la campagne aérienne en juin 1999, quelque 1 400 soldats canadiens se sont joints à la force de mise en œuvre de la paix dirigée par l'OTAN au **Kosovo**, dans le cadre de l'opération *Kinetic*. Cette force avait pour mandat de créer un milieu sûr pour permettre le retour des réfugiés kosovars et le rétablissement d'une économie fonctionnelle.

Les Forces canadiennes ont aussi joué un rôle clé au sein de la force internationale de maintien de la paix au **Timor-Oriental**. En septembre 1999, environ 650 militaires canadiens se sont joints à la force multinationale dirigée par l'Australie et composée de 7 500 soldats, marins et aviateurs. Parmi les activités des Forces canadiennes, mentionnons le transport aérien de plus de deux millions de livres de fret et 2 100 passagers par aéronef à partir du 8^e Escadre Trenton, les tâches de ravitaillement en mer et à terre exécutées par le Navire canadien de Sa Majesté (NCSM) *Protecteur*, et le contrôle de plus de 1 000 kilomètres carrés de jungle assuré par une compagnie d'infanterie canadienne renforcée de personnel du 3^e Bataillon, Royal 22^e Régiment.

Dans le cadre de l'opération *Palladium*, les Forces canadiennes appuient également les opérations de paix en **Bosnie-Herzégovine**. La force opérationnelle du Canada, qui compte 1 350 soldats et comprend un groupement tactique et un élément de soutien et de commandement, aide les Nations Unies à prévenir les hostilités, à créer un milieu sûr et à surveiller la paix, au sein de la Force de stabilisation de l'OTAN. Avec la rationalisation des engagements du Canada dans les Balkans, le nombre de militaires canadiens déployés en Bosnie-Herzégovine augmentera pour s'élever à environ 1 800 au cours de la prochaine année.

Outre ces opérations importantes, les Forces canadiennes ont continué de servir à l'étranger dans beaucoup d'autres domaines.

Après l'énorme tremblement de terre qui a dévasté une partie de la **Turquie** à la fin d'août 1999, l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART) du Canada a été rapidement déployée afin de fournir une aide médicale et des secours. Tout au long de leur mission de 40 jours, les 200 membres de la DART ont pris soin de plus de 5 100 victimes, produit et distribué plus de 2,7 millions de litres d'eau potable et construit un camp de tentes pour 2 000 personnes déplacées.

La Marine canadienne a apporté une contribution notable à la Force navale permanente de l'Atlantique (STANAVFORLANT), à savoir la Force navale de réaction immédiate de l'OTAN. Durant la dernière année, les NCSM *Athabaskan* et *Iroquois* ont rempli tour à tour le rôle de navire amiral de l'escadre. Pendant l'été 1999, alors qu'un Canadien commandait l'escadre, la STANAVFORLANT a été déployée dans l'Adriatique au plus fort de la crise au Kosovo pour veiller à ce que les approvisionnements de secours provenant d'Italie atteignent le Kosovo, tout en empêchant le matériel de guerre de parvenir aux combattants. L'escadre a également aidé à dissuader la Marine yougoslave de menacer les porte-avions américains dont les aéronefs effectuaient des missions dans la région.

Dans le **golfe Persique**, le NCSM *Regina* et un équipage regroupant environ 240 membres des Forces canadiennes, se sont joints aux forces du Royaume-Uni, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège, de la France, des États-Unis et d'autres pays dans le but de surveiller et de faire respecter l'embargo imposé par le Conseil de sécurité de l'ONU sur les marchandises à destination et en provenance de l'Iraq. Avant de rentrer au Canada à la mi-décembre 1999, le NCSM *Regina* a effectué plus de 95 sommations et 22 arraisonnements au sein de la force maritime multinationale.

De concert avec les Nations Unies en **Bosnie**, au **Cambodge** et au **Mozambique**, les Forces canadiennes ont aussi contribué aux efforts internationaux pour l'enlèvement des mines terrestres. Au Cambodge, en particulier, des membres du génie militaire des Forces canadiennes continuent de fournir l'expertise nécessaire pour aider à débarrasser la campagne de millions de mines terrestres non explosées, de sorte que les Cambodgiens puissent reconstruire les villages et récupérer les terres arables.



Opérations domestiques

Au pays, l'opération la plus importante de la dernière année a été axée sur le passage à l'an 2000. En effet, des milliers de systèmes critiques de mission des Forces canadiennes ont été répertoriés tant au Canada qu'à l'étranger. On les a ensuite évalués pour déterminer s'ils étaient vulnérables au bogue de l'an 2000. Grâce à ces efforts, le passage au nouveau millénaire ainsi qu'à d'autres dates clés n'a eu aucune incidence opérationnelle sur les Forces canadiennes et le ministère de la Défense nationale.

En plus de préparer la Défense au passage à l'an 2000, les Forces canadiennes devaient être prêtes à aider le reste du pays advenant de graves défaillances de systèmes. Même si la transition a eu lieu sans incident ou presque, les Forces canadiennes étaient tout à fait prêtes à aider la population canadienne, le cas échéant. Dans le cadre de l'opération *Abacus*, 2 500 membres des Forces canadiennes étaient sur le terrain pendant la transition au nouveau millénaire. De surcroît, 14 000 membres de la Force régulière et 11 000 réservistes étaient prêts à travailler, au besoin, durant la période de transition.

Outre le Kosovo, la Bosnie, le Timor-Oriental et l'an 2000, il est important de se rappeler que les Forces canadiennes ont maintenu leurs opérations courantes de base pour appuyer la recherche et le sauvetage, la surveillance et le contrôle de l'espace aérien et des côtes du Canada ainsi que les activités d'autres ministères. En 1999 :

- plus de 700 militaires canadiens, en collaboration avec la Garde côtière canadienne, sont intervenus lors de 8 716 incidents aéronautiques et maritimes et ont secouru 4 670 personnes;
- les Forces canadiennes ont consacré 155 jours-navire et plus de 1 000 heures de vol de patrouille maritime pour appuyer les programmes d'autres ministères dans des domaines comme l'application de la loi;
- à la demande de Citoyenneté et Immigration Canada, les Forces canadiennes ont apporté une aide pour faire face à l'arrivée de quatre navires contrebandiers qui transportaient jusqu'à 600 migrants illégaux, au large de la côte ouest du Canada;
- les Forces canadiennes ont augmenté le nombre d'hélicoptères et le niveau de soutien connexe au sol qu'elles fournissent à la Gendarmerie royale du Canada dans le cadre de son programme d'éradication de la marijuana, afin d'appuyer les opérations de lutte antidrogue.

Les Rangers canadiens, un sous-élément de la Force de réserve, qui se trouvent dans les régions côtières et du Nord du Canada, ont fourni une aide inestimable lors d'opérations domestiques menées pendant la dernière année. Ils ont notamment assuré un soutien en matière de communications durant l'opération *Abacus*, signalé la présence de navires non identifiés dans les eaux canadiennes, aidé à enrayer l'immigration illégale sur la côte Ouest et répondu à divers cas d'urgence dans des endroits isolés du Nord. En 1999, le Chef d'état-major de la Défense a décerné des mentions élogieuses aux groupes de patrouille 1 et 2 des Rangers canadiens pour souligner le travail exemplaire qu'ils ont accompli dans des situations dangereuses.



Des Rangers canadiens au travail dans le Nord.



Bref, en 1999, les hommes et les femmes des Forces canadiennes ont conservé le rythme d'opérations à l'étranger le plus élevé depuis des décennies, appuyé l'opération de planification nationale de contingence la plus importante de tous les temps et maintenu les opérations de base nécessaires à la défense du Canada et de l'Amérique du Nord.

Une liste complète des opérations des Forces canadiennes en 1999-2000 figure à l'**annexe A**. ■



PARTIE II — BÂTIR SUR DES ASSISES PLUS SOLIDES

Les Forces canadiennes ont dû faire face à des changements radicaux pendant les années 90.

Le budget de défense et les effectifs de la Force régulière ont connu des réductions tout au long de la décennie dans le but d'aider le gouvernement à éliminer le déficit, mais les exigences opérationnelles des Forces canadiennes ont augmenté de façon considérable. Par ailleurs, la nature des opérations militaires a énormément changé. En effet, les opérations deviennent plus complexes et exigeantes, les armes et les systèmes d'équipement sont plus perfectionnés et la prolifération des armes classiques haut de gamme rend de nombreux théâtres d'opérations plus dangereux.

Pour relever ces défis, les Forces canadiennes se sont appliquées à maintenir et à accroître l'efficacité et l'efficacité des capacités militaires de base. Leurs priorités comprenaient notamment les suivantes :

- améliorer la qualité de vie des membres des Forces canadiennes et de leurs familles;
- favoriser l'éducation, l'instruction et le perfectionnement professionnel;
- renforcer le programme de biens d'équipement;
- renforcer le leadership au sein des Forces.

Grâce à ces efforts, les Forces canadiennes ont des assises bien plus solides sur lesquelles elles peuvent bâtir leur avenir. Elles ont accompli des progrès notables en ce qui concerne la solde, les avantages sociaux et le logement des hommes et femmes des Forces. En outre, elles ont amélioré les normes d'éducation et d'instruction, favorisé le développement du leadership et introduit du matériel de pointe — par exemple les véhicules de reconnaissance *Coyote* — pour appuyer les opérations.

Même s'il reste beaucoup à faire, ces initiatives font en sorte que les Forces canadiennes sont aujourd'hui plus aptes au combat et plus efficaces du point de vue opérationnel qu'elles ne l'étaient il y a dix ans.

Parallèlement, l'augmentation des crédits alloués à la défense dans le Budget 2000, de même que l'augmentation des crédits alloués aux initiatives sur la Qualité de vie de 1999, ont posé un jalon important pour les Forces canadiennes. L'allègement des pressions financières exercées sur la Défense aidera à donner aux Forces canadiennes la souplesse dont elles ont besoin pour assurer leur pertinence et leur efficacité à long terme.

Investir dans nos gens

La profession militaire est unique en ce sens qu'elle impose des exigences et des responsabilités particulières à ses membres. Les militaires des Forces canadiennes doivent souvent être séparés de leurs familles et de leurs amis pendant des périodes prolongées, faire de longues heures de travail dans des climats rigoureux, subir des privations physiques et, en définitive, risquer leur vie. En échange, il est juste que nos militaires et leurs familles reçoivent un soutien approprié.

Qualité de vie

Le programme Qualité de vie (QV) a été instauré en 1998 à la suite d'un rapport publié par le Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants. Conçu pour rehausser les conditions de travail et de vie des membres des Forces canadiennes et de leurs familles, il est axé



notamment sur l'amélioration de la solde et des indemnités, le logement, la famille du militaire, les transitions ainsi que les soins aux blessés, aux retraités et aux anciens combattants.

Au cours de la dernière année, de grands progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre du programme. Le 1^{er} avril 1999, la comparabilité de la rémunération était entièrement rétablie entre les Forces et la fonction publique, les augmentations de solde variant en moyenne de 14 à 18 p. 100 pour les soldats, les lieutenants et les sous-lieutenants, respectivement. Parmi les autres initiatives entreprises, mentionnons :

- l'étude de la rémunération d'intérim dans le cadre de l'examen du système de rémunération globale actuellement en cours;
- la mise en application de nouveaux règlements sur le congé parental et les indemnités qui prévoient 93 p. 100 de la solde pendant une période maximale de 12 semaines et selon lesquels le congé parental actuel passe de 10 à 26 semaines;
- un projet visant à remplacer l'indemnité d'aide au logement en vigueur par une nouvelle indemnité de vie chère en région qui compense les écarts du coût de la vie dans certains endroits au Canada;
- l'élaboration d'un plan d'aide à la famille pour soulager le fardeau financier des militaires qui doivent engager des frais supplémentaires d'obligations familiales en raison d'exigences opérationnelles.



La qualité de vie des familles des militaires est une priorité pour les Forces canadiennes.

Pour mieux appuyer les familles des militaires, les Forces canadiennes ont mis au point une politique familiale, créé des postes de conseillers en emploi et un programme de priorité d'emploi pour les conjoints des militaires et étendu les services de soutien aux familles des réservistes affectés à des opérations internationales. De plus, elles offrent maintenant des services de garde d'enfants d'urgence par l'entremise des Centres de ressources pour les familles des militaires. Les Forces canadiennes entreprennent d'autres initiatives pour faciliter les déplacements pour événements familiaux malheureux et aider les familles à se réunir en temps d'urgence.

Afin d'améliorer les logements des familles des militaires, l'Agence de logement des Forces canadiennes a reçu des sommes additionnelles de 50 millions de dollars en 1999 et de 30 millions de dollars en l'an 2000 pour effectuer des réparations aux logements familiaux (LF) en ce qui a trait à la santé et à la sécurité. En outre, on examine actuellement les besoins en logements militaires et l'offre sur le marché du secteur privé afin de dresser un plan cadre de mise en œuvre à long terme qui permettra d'assurer de façon ordonnée l'aliénation, la remise à neuf et, s'il y a lieu, le remplacement de LF.

On s'affaire également à répondre aux préoccupations des réservistes. À l'heure actuelle, la Réserve est la seule composante à temps partiel du gouvernement fédéral qui ne possède aucun régime de pension. Une évaluation de faisabilité sera effectuée en 2000-2001 au sujet d'un régime de pension pour la Réserve; l'établissement des options, des incidences techniques et d'un plan détaillé suivra une fois que l'approbation nécessaire aura été reçue.



Grâce à l'engagement des hauts dirigeants militaires — et à deux années consécutives d'augmentations budgétaires pour la défense — nous avons sensiblement amélioré la qualité de vie des membres des Forces canadiennes et de leurs familles. Malgré les pressions opérationnelles et le besoin urgent d'investissements en capital, nous devons continuer d'assurer la meilleure vie possible à nos militaires et à leurs familles.

Santé

Les soins de santé constituent aujourd'hui l'une des plus importantes questions pour les Canadiens et sont un aspect essentiel de la qualité de vie dans les Forces canadiennes. La *Loi canadienne sur la santé* exclut expressément les membres des Forces canadiennes de la définition des « personnes assurées » à qui des services de santé sont offerts en vertu des régimes provinciaux d'assurance-maladie. Les Forces canadiennes ont donc la responsabilité légale et morale de veiller à ce que des services médicaux et dentaires soient fournis aux militaires à temps plein. En outre, la santé des membres des Forces canadiennes a de toute évidence un impact direct sur leur capacité d'accomplir leur travail.

Le Service de santé des Forces canadiennes fait face à des défis de taille. Les pressions financières ont entraîné la fermeture de trois hôpitaux militaires depuis 1989 et provoqué une baisse constante du nombre de professionnels militaires de la santé. Les efforts visant à combler ces lacunes par un recours accru aux services de santé du secteur public et par l'instauration d'un régime de rémunération favorisant le maintien en poste des médecins et dentistes militaires ainsi que d'une prime d'encouragement au recrutement, se sont révélés insuffisants.

À ces problèmes s'ajoute le rythme opérationnel élevé que les Forces canadiennes ont maintenu. En effet, pour soutenir les opérations internationales, elles ont dû déployer plus de personnel médical, ce qui signifie qu'il restait moins de médecins au pays pour assurer les services de santé. D'autre part, les professionnels militaires de la santé ont eu moins de temps à consacrer à l'instruction médicale importante, à l'amélioration des compétences et au perfectionnement professionnel.

La difficulté se manifeste dans le fait que le taux d'attrition des médecins militaires qui terminent leur service obligatoire s'élève maintenant à environ 80 p. 100, ce qui est nettement supérieur au pourcentage enregistré par des forces militaires comparables dans d'autres pays occidentaux. Sans un nombre suffisant de remplaçants, le problème se multiplie et fait augmenter les niveaux de stress et les taux d'attrition.



Un militaire des FC apporte des soins médicaux outre-mer.

En conséquence, les Forces canadiennes prennent des mesures à cet égard. En janvier 1999, le Chef d'état-major de la Défense a ordonné un examen du Service de santé des Forces canadiennes et, peu après, un groupe de travail spécial a été formé pour étudier les questions les plus urgentes dans le domaine des soins de santé. Le rapport, qui renfermait un plan d'action du groupe de travail spécial, a été terminé l'automne dernier par le Chef — Service d'examen, puis rapidement approuvé par le Conseil

des Forces armées et le Comité de gestion de la Défense, et a reçu l'appui du ministre de la Défense nationale.



Par la suite, la Commission d'enquête sur la Croatie a publié son rapport final sur l'exposition possible de membres des Forces canadiennes à des contaminants de l'environnement en quantités suffisantes pour mettre leur santé en danger dans l'exercice de leurs fonctions de 1993 à 1995. Le plan d'action qui en a résulté, de même que celui du groupe de travail, permettra de réaliser une vaste gamme de réformes exhaustives au sein du Service de santé des Forces canadiennes.

Les réformes médicales, dont certaines sont déjà en cours, comprennent la délivrance d'une carte santé personnalisée aux membres des Forces canadiennes et l'ouverture d'un bureau de projet pour mettre en œuvre divers changements administratifs. Mais surtout, l'ensemble des ressources de soins de santé relèvent maintenant du Directeur général - Services de santé, un brigadier-général responsable des normes, de la doctrine et des politiques en matière de santé ainsi que de la gestion des programmes de santé à l'intention des militaires.

Parmi les autres initiatives, on retrouve : l'établissement, d'un bout à l'autre du pays, de cinq centres de soutien pour trauma et stress opérationnels qui offrent des services de santé mentale au personnel ayant pris part à des opérations; la création d'un centre pour le soutien des militaires blessés ou retraités et de leurs familles, en collaboration avec le ministère des Anciens combattants, pour fournir de l'information et de l'aide aux membres et aux anciens membres blessés durant leur carrière militaire et pour défendre leurs intérêts si la situation l'exige; et la mise sur pied d'un nouveau programme d'aide aux membres qui assure en permanence un soutien d'ordre affectif et psychologique aux membres de la Force régulière et de la Réserve de même qu'à leurs familles.

Les Forces canadiennes améliorent également la façon dont elles traitent les médicaments et les vaccins non homologués qu'elles administrent parfois à leurs membres pour leur offrir une protection optimale contre des maladies peu courantes au Canada ainsi que le meilleur traitement possible.

Cette procédure est gérée rigoureusement par Santé Canada, en collaboration avec les fabricants de médicaments. Le ministère de la Défense nationale vient de créer un Bureau de la réglementation pour assurer la liaison avec Santé Canada et garantir un contrôle approprié des produits obtenus par l'entremise du Programme d'accès spécial (PAS) de Santé Canada.

Pour accroître la conformité aux exigences de Santé Canada en matière de médicaments non homologués, le Ministère améliore continuellement le contrôle, l'utilisation et la surveillance des médicaments non homologués, qu'ils soient obtenus par l'entremise du PAS ou d'essais cliniques. Les initiatives du Ministère comprennent les suivantes :

- diffusion, en juillet 1999, d'une directive sur les exigences liées à l'acquisition de médicaments non homologués et à l'établissement de rapports. Ordre du Service de santé des Forces canadiennes sur ce sujet en voie d'élaboration;
- présentation de déclarations sur les effets indésirables importants au Comité consultatif sur l'évaluation de la causalité de Santé Canada, au PAS et au fabricant du produit pharmaceutique (en cours);
- mise en place d'une base de données sur tous les médicaments non homologués qui sont administrés à du personnel du Ministère, comprenant le nom, la date d'administration, l'usage et les effets indésirables signalés (en cours);
- diffusion de fiches de renseignements à l'intention des patients et des dispensateurs de soins de santé sur le site intranet du Service de santé des Forces canadiennes (en cours).

Ces efforts en vue d'améliorer les services de santé des Forces canadiennes ont été entrepris avec sérieux, mais il reste beaucoup de travail à faire. Les questions de santé demeureront une priorité essentielle pour la haute direction des Forces dans les années à venir.



Recrutement et maintien en poste

Une autre question de plus en plus préoccupante touche le recrutement et le maintien en poste.

Comme c'est le cas pour les médecins des Forces canadiennes, le rythme actuel des opérations met à rude épreuve certains groupes professionnels tels que ceux des spécialistes de la technologie de l'information, des techniciens en médecine préventive et des membres du génie construction. Par exemple, il manque présentement 230 spécialistes de la technologie de l'information dans les Forces canadiennes, sur un tableau d'effectif d'environ 1 600 personnes.

Les répercussions sur la qualité de vie des militaires exerçant ces métiers font qu'il est plus difficile pour les Forces d'attirer et de garder ces spécialistes, d'autant que l'économie canadienne va bien et que les possibilités d'emploi dans le secteur civil sont relativement abondantes.

Les Forces canadiennes sont en train de s'adapter aux nouvelles réalités au pays et à l'étranger, mais il n'existe malheureusement pas de solutions faciles. L'économie est prospère, le marché du travail est plus compétitif et les besoins opérationnels doivent conserver la priorité afin que les Forces canadiennes puissent remplir leur mission et leur mandat.

Diversité

Une méthode dont les Forces canadiennes se servent pour augmenter les taux de recrutement et de maintien en poste à long terme consiste à s'adapter aux changements culturels et démographiques qui s'opèrent au sein de la population active du Canada. Les travailleurs canadiens comptent de plus en plus de femmes, de membres de minorités visibles, d'Autochtones et les Forces doivent être sensibles à cette réalité de manière à attirer et à conserver les meilleurs éléments que le Canada a à offrir.

Par ailleurs, en tant qu'institution nationale et pour être davantage aptes à mener des opérations dans le monde entier, les Forces canadiennes doivent s'adapter à l'évolution de la société canadienne en continuant de bâtir une force militaire diversifiée et représentative.

À cette fin, les Forces canadiennes ont créé des groupes consultatifs de la Défense pour les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées. Ces groupes aident à cerner les obstacles à l'emploi afin que les Forces canadiennes puissent les éliminer et améliorer les conditions de travail et, par conséquent, améliorer les taux de maintien de l'effectif. Par exemple, un programme d'enrôlement des Autochtones a été créé pour aider les Premières Nations, les Métis et les Inuits à s'adapter à la vie dans les Forces.

Vient s'ajouter à ces groupes consultatifs le plan d'équité en emploi *Instaurer le travail d'équipe au sein des Forces canadiennes diversifiées*, lequel cible précisément les groupes qui prennent de plus en plus d'importance au sein de la population active du Canada mais qui sont sous-représentés dans les Forces canadiennes. Le plan vise le recrutement, le maintien en poste et l'avancement de ces groupes afin d'en accroître la représentation dans tous les groupes professionnels et grades, sans compromettre les principes du mérite ou l'efficacité opérationnelle des Forces.

Pour favoriser un milieu de travail sain et tolérant, les Forces canadiennes ont également élaboré et appliqué des normes de conduite professionnelle qui ont été communiquées aux militaires par le biais d'une formation officielle. Des cours sur la prévention du harcèlement sexuel et du racisme, ainsi que des cours sur les politiques pertinentes en matière de diversité dans les Forces canadiennes, sont intégrés à divers niveaux de l'instruction militaire.

Bien que ces progrès soient notables, les femmes comptent encore pour moins de 3 p. 100 du personnel des armes de combat et seulement 11 p. 100 de l'effectif total des Forces canadiennes. De toute évidence, il reste beaucoup à faire.



Favoriser l'éducation et l'instruction

L'efficacité d'une force militaire dépend en grande partie des connaissances et des compétences individuelles et collectives. À mesure que la société évolue et que les opérations deviennent plus complexes et exigeantes, les Forces canadiennes se doivent absolument de continuer à investir dans les connaissances et les compétences de leur personnel et à les accroître.

L'acquisition des connaissances par l'éducation

Les Forces canadiennes ont grandement amélioré les normes d'éducation, les possibilités d'apprentissage et l'éthique, pour ainsi renforcer l'éducation et les connaissances.

Afin de veiller à ce que le corps d'officiers puisse fonctionner dans le monde complexe d'aujourd'hui, les Forces ont entrepris une vaste gamme d'initiatives pour améliorer et réformer les programmes d'éducation et d'instruction offerts aux officiers. Bon nombre d'entre elles s'inscrivent dans le projet de Perfectionnement professionnel des officiers 2020 (PPO 2020).

Chaque phase du PPO 2020 a pour but d'examiner et d'améliorer une période précise du perfectionnement professionnel de l'officier. À titre d'initiative du PPO 2020, le Modèle de leadership amélioré visera à améliorer les premières étapes du perfectionnement de l'officier, y compris l'obtention de la commission, l'instruction de base et l'éducation militaire initiale.

Il faut maintenant posséder un baccalauréat pour devenir officier des Forces canadiennes, sauf quelques exceptions. D'ici dix ans, chaque membre du corps d'officiers devrait avoir au moins un diplôme de premier cycle. Dans le cas de la Force régulière, des ressources accrues sont consenties pour aider les officiers à obtenir un premier diplôme en étudiant à temps plein ou à temps partiel. En ce qui concerne la Première réserve, des fonds ont été alloués à un projet auquel on est en train de mettre la dernière main et qui permettra le remboursement des frais de scolarité après une certaine période de service.

Le Collège militaire royal (CMR) du Canada a également fait l'objet d'un examen approfondi, de sorte que les élèves-officiers reçoivent une éducation diversifiée et particulièrement axée sur le développement des valeurs, de l'éthique et du leadership. En outre, le CMR a étendu les possibilités d'apprentissage à l'ensemble de la collectivité de la Défense grâce au Bureau des études permanentes, qui offre des programmes de premier, deuxième et troisième cycles aux membres des Forces canadiennes, à leurs familles ainsi qu'aux employés civils de la Défense.

L'éducation militaire des officiers ne s'arrête pas au diplôme de premier cycle. En fait, les Forces canadiennes dépenseront 1,2 million de dollars au cours de la prochaine année financière pour parrainer 150 officiers dans le cadre de programmes d'études supérieures ayant trait à l'emploi.

Au Collège des Forces canadiennes, le cours sur la sécurité nationale et le cours avancé d'études militaires ont été créés récemment à l'intention des colonels et des militaires de grades supérieurs. Ces cours portent principalement sur les questions stratégiques au niveau supérieur de commandement et d'état-major. En outre, un « symposium des brigadiers-généraux et des commodores nouvellement promus » a eu lieu cette année pour favoriser le perfectionnement professionnel des généraux et amiraux.



Un élève-officier du Collège militaire royal du Canada.



Depuis 1994, le Programme d'éthique de la Défense a accompli des progrès pour ce qui est d'accroître la sensibilisation à l'éthique au sein des Forces canadiennes. L'éthique sur le plan du leadership militaire et le Code d'éthique des Forces canadiennes sont maintenant enseignés à toutes les nouvelles recrues et seront inclus dans les cours de perfectionnement professionnel de tous les officiers et sous-officiers.

Au cours de la dernière année, on a effectué un examen sur « l'éthique et les opérations » qui a permis de déceler les questions éthiques liées au maintien de la paix et d'élaborer l'ébauche d'une série de principes visant à améliorer la gestion de l'éthique dans les opérations de grande intensité.

On examine actuellement le concept d'une université des Forces canadiennes afin de regrouper ces divers aspects du perfectionnement professionnel dans une structure commune et harmonisée. Une université des Forces canadiennes reliera tous les éléments du système d'instruction, d'éducation et de perfectionnement professionnel des officiers depuis le premier cycle jusqu'aux études supérieures, en passant par les cours du Collège de commandement et d'état-major. Elle englobera aussi des volets comme la reconnaissance des équivalents, les périodes de perfectionnement, le programme d'études de base, les diplômes axés sur la carrière, l'Institut du leadership et la nouvelle Revue militaire canadienne.

L'acquisition des compétences par l'instruction

L'éducation et les connaissances sont importantes pour le maintien d'une force de combat professionnelle, mais l'acquisition des compétences est également indispensable.

Les progrès rapides de la technologie et la mise en service de nouveaux systèmes d'armes sont en voie de changer la façon dont les activités se déroulent dans toute la gamme des conflits. Les Forces canadiennes doivent maintenir leurs compétences à jour pour rester efficaces. Des simulateurs modernes, par exemple, offrent aux Forces une méthode de plus en plus réaliste et rentable pour mettre à l'épreuve et améliorer les compétences techniques en matière de leadership dans des scénarios de combat où la pression est forte.

En même temps, les Forces canadiennes doivent continuer d'investir dans les formes traditionnelles d'instruction au combat. Ce défi est toutefois difficile à relever, particulièrement en raison du rythme opérationnel élevé que les Forces maintiennent à l'heure actuelle. Ainsi, pour répondre aux exigences opérationnelles, l'Armée de terre a dû réduire l'intensité de ses activités conventionnelles d'instruction au combat, notamment au niveau de la formation.

Pour résoudre ces questions, les Forces canadiennes cherchent activement de nouveaux moyens de répondre à leurs besoins touchant l'instruction interarmées et interalliée.

Par exemple, le Groupe des opérations interarmées des FC (GOIFC) — qui sera opérationnel le 1^{er} juin 2000 — formera le noyau d'un quartier général de force opérationnelle interarmées et assurera le commandement et le contrôle advenant un déploiement d'envergure (ou un déploiement de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe) — instruction interarmées des éléments Mer, Terre et Air fait partie intégrante de son mandat.

Comme elles l'ont démontré l'an dernier au Kosovo et au Timor-Oriental, les Forces canadiennes doivent également être en mesure de fonctionner aux côtés de forces alliées. Les activités



Un réserviste de l'Armée pendant un entraînement de 10 jours à Fort Knox, au Kentucky.



d'instruction menées conjointement avec nos partenaires de l'OTAN et du NORAD permettent aux Forces de mettre à l'essai et d'évaluer les niveaux d'interopérabilité et d'améliorer les procédures permanentes d'opération. Dans le cadre des nombreuses activités d'instruction canado-américaines, des négociations se poursuivent en vue de l'éventuelle participation d'un quartier général de brigade canadien à des exercices divisionnaires américains. De plus, des travaux sont en cours en vue de la participation des Forces canadiennes à un important exercice multinational, l'exercice *Unified Spirit 2000*.

Renforcer le programme d'équipement

La Défense doit renforcer son programme de biens d'équipement. Une partie importante du parc d'équipement des Forces canadiennes prend rapidement de l'âge et, comme l'a signalé le vérificateur général en 1998, sans une augmentation des investissements en capital, les Forces canadiennes font face à une éventuelle « détérioration excessive ».

Dans une certaine mesure, le problème de la « détérioration excessive » s'aggrave par lui-même. À mesure que l'équipement vieillit, son entretien coûte plus cher et son efficacité diminue. Avec le temps, l'insuffisance des investissements en capital entraîne une hausse des coûts en aval à mesure que l'équipement vieillit, les technologies deviennent désuètes et les coûts d'entretien augmentent. On assiste finalement à une réduction graduelle des capacités nationales en matière de défense.

En raison des contraintes financières, du rythme opérationnel élevé, de la nécessité d'appuyer la réforme institutionnelle et du réinvestissement continu dans les ressources humaines, la Défense n'a pas réussi à maintenir des niveaux adéquats d'investissement dans des biens d'équipement au cours des dernières années. À l'heure actuelle, les dépenses en capital dans le budget de défense s'établissent à environ 19 p. 100, ce qui est nettement inférieur aux dépenses annuelles minimales de 23 p. 100 qui sont jugées nécessaires au maintien d'une force moderne, solide et équilibrée.

Le même problème s'étend à l'infrastructure générale. En effet, plus de 44 p. 100 des biens immobiliers ont plus de 40 ans et doivent être remplacés. On estime qu'environ la moitié de l'infrastructure de la Défense sera inutilisable d'ici 10 ans. Il en coûterait plus d'un milliard de dollars pour éliminer l'arriéré de travaux d'entretien.

Il convient de noter que la Défense prend des mesures pour assurer la pertinence et l'efficacité opérationnelle à long terme des Forces canadiennes. À long terme, elle projette de porter à au moins 23 p. 100 la part du budget consacrée aux dépenses en capital. Elle a également l'intention d'améliorer son plan de capacités stratégiques à long terme en alignant les besoins sur les niveaux de financement prévus au cours d'une période de 25 ans.

Dans la mesure du possible, on s'affaire également à accroître les économies. Par exemple, afin de réduire les frais généraux, les responsables du plan stratégique des biens immobiliers étudient la possibilité de partager les installations et les terrains avec d'autres gouvernements, d'autres ministères et le secteur privé.

Projets d'envergure

Dans ce contexte, il est important de reconnaître que des progrès considérables ont été réalisés ces dernières années au chapitre de la modernisation de nos capacités de défense.

Avec la livraison de navires de défense côtière et de frégates modernes au cours de la dernière décennie, ainsi que l'acquisition de quatre sous-marins de la classe *Victoria*, l'efficacité opérationnelle de la Marine canadienne s'est grandement améliorée. Par exemple, les sous-marins de la classe *Victoria* sont plus rapides et plus silencieux, ils peuvent s'immerger plus profondément et



offrent des quartiers plus grands et plus confortables. En outre, ils exigeront des travaux de maintenance moins fréquents et des équipages moins nombreux. Le premier sous-marin, le Navire canadien de Sa Majesté *Victoria*, devrait arriver à Halifax à la fin de l'an 2000.

Pour sa part, l'Armée de terre est en train d'exécuter un grand projet de modernisation visant à améliorer tout son matériel, depuis les armes individuelles jusqu'aux systèmes de commandement, de contrôle et de communications du champ de bataille. Par exemple, avec la livraison des véhicules de reconnaissance *Coyote* et des transports de troupes blindés (VBL III) ainsi que l'achèvement du projet du Système tactique de commandement, de contrôle et de communications, l'Armée de terre sera mieux préparée au champ de bataille du XXI^e siècle.



Un sous-marin de classe *Victoria*.

Par ailleurs, grâce au projet *Habilitez le soldat*, l'Armée de terre fait l'acquisition de 24 articles distincts (articles chaussants, vêtements, gants, couvre-chefs, dispositifs de protection balistique et vestes tactiques) qui doivent tous être compatibles et accroître la sécurité et le confort des soldats. Le projet avance malgré quelques retards et, jusqu'à maintenant, un certain nombre de produits ont été distribués au personnel des Forces canadiennes.

La Force aérienne a elle aussi acheté du nouveau matériel, dont 100 hélicoptères utilitaires de transport tactique des FC. Le CH-146 *Griffon*, comme on l'appelle, peut assurer le transport tactique à l'échelle nationale et internationale pour appuyer les activités des forces terrestres et aériennes, les opérations combinées, les mesures d'urgence civiles et beaucoup d'autres objectifs de défense. Outre les hélicoptères *Griffon* qui sont maintenant opérationnels, la Force aérienne achètera 15 nouveaux hélicoptères canadiens de recherche et de sauvetage, baptisés *Cormorant*, pour remplacer la flotte vieillissante de *Labrador* CH-133.

Se reporter à l'**annexe B** pour obtenir de plus amples renseignements sur les projets de biens d'équipement en cours et certaines priorités d'acquisition.

Leadership

Un leadership efficace et ferme constitue l'un des ingrédients les plus importants pour préparer les Forces canadiennes à l'avenir. Le leadership est bien plus que la simple gestion de ressources. En fait, le chef est responsable de la vie de ses subalternes et doit comprendre que sa propre vie peut être mise en danger.

Pour fonctionner efficacement dans toute la gamme des conflits, les Forces canadiennes doivent former des chefs à tous les niveaux. En plus de connaître parfaitement la profession militaire, les chefs des Forces canadiennes doivent posséder un grand sens de l'éthique, faire preuve d'innovation, avoir une vision de l'avenir, se montrer souples et réceptifs au changement et être prêts à faire passer leurs propres intérêts au second plan au profit des Forces. Mais surtout, les chefs doivent savoir diriger.

Développement du leadership

En général, la qualité du leadership dans les Forces canadiennes demeure élevée, comme l'indique en partie le nombre de postes supérieurs de commandement allié qu'occupent des officiers canadiens. Au cours de la dernière année, par exemple, des officiers canadiens ont occupé plusieurs postes importants, dont ceux de commandant de la Force mobile du Commandement allié en



Europe, de commandant adjoint du 3^e Corps de l'armée américaine, de Chef d'état-major, du Commandant suprême allié de l'Atlantique, de commandant de la Force d'observation des Nations Unies pour le désengagement des forces (Plateau du Golan) et de commandant de la Force navale permanente de l'Atlantique.

Cela dit, les Forces canadiennes ont travaillé sans relâche pour renforcer le corps d'officiers et former les chefs de demain, en suivant de près les questions cernées dans *le Rapport au Premier ministre sur le leadership et l'administration dans les Forces canadiennes*, publié en 1997.

Grâce au Modèle de leadership amélioré, les officiers subalternes recevront une formation plus complète sur le leadership, l'éthique, les valeurs et les principes militaires fondamentaux. De même, les officiers supérieurs ainsi que les généraux et amiraux reçoivent une meilleure formation en matière de leadership au niveau stratégique, ce qui les rend plus à même de préparer les Forces canadiennes à l'avenir.

Les Forces canadiennes s'affairent également à créer un nouvel institut du leadership qui, une fois établi cet été, procurera une tribune permanente pour la recherche et le développement en matière de leadership, facilitant ainsi l'étude et la diffusion des questions de leadership dans l'ensemble des Forces canadiennes.

Réforme et changement de culture

À mesure que les Forces canadiennes s'adaptent à l'évolution du contexte de sécurité ainsi qu'aux attentes de la société canadienne, nos chefs doivent favoriser et appuyer la réforme institutionnelle et le changement de culture.

Ces dernières années, les Forces canadiennes ont mis en œuvre de vastes réformes afin de modifier leurs façons de faire. Ces réformes figurent dans le *Rapport final du Comité de surveillance des changements au sein du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes*, qui met en évidence les améliorations apportées en ce qui touche la transparence et la divulgation, la reddition de comptes, le leadership, la Réserve et les cadets, la justice militaire et un certain nombre de questions opérationnelles. Ainsi, les structures de commandement, les procédures de planification, les règles d'engagement et l'instruction préalable au déploiement ont toutes été améliorées et clarifiées afin de rehausser les opérations des Forces canadiennes.

Plus de 70 p. 100 des 339 changements auxquels le *Comité de surveillance des changements* a veillé ont été effectués. Bien que ces réalisations soient impressionnantes, il est primordial que le programme de changement se poursuive. En conséquence, tous les chefs doivent mener à bien ces réformes et ainsi continuer de rétablir la confiance du public dans les Forces canadiennes.

Dans ce contexte, des modifications radicales à la *Loi sur la défense nationale*, de même que l'application de réglementations visant à traiter de la justice militaire, sont entrées en vigueur le 1^{er} septembre 1999. Ces réformes sont destinées à moderniser le Code de discipline militaire et à favoriser la responsabilisation, l'équité, l'intégrité et la transparence au sein du système de justice militaire. Voici certains des objectifs visés :

- clarifier les rôles et responsabilités du Juge-avocat général et des juges militaires;
- séparer les fonctions d'enquête, de poursuite et de défense ainsi que les fonctions judiciaires du système;
- accroître la transparence et renforcer la responsabilisation dans le processus de transmission et de traitement des accusations;
- veiller à ce qu'il y ait des sous-officiers parmi les membres des cours martiales lorsque l'accusé est un militaire du rang.



Des amendements apportés à la Loi sur la défense nationale exigent que les officiers qui sont appelés à présider dans le cadre de procès sommaires soient formés et reconnus comme étant qualifiés pour effectuer les tâches ayant trait à l'administration du Code de discipline militaire, avant qu'ils assument leurs fonctions respectives. Plus de 2 000 membres des Forces canadiennes ont reçu cette formation et cette reconnaissance formelle du Juge-avocat général.

Surveillance et examen

Les Forces canadiennes ont rationalisé le processus d'examen des griefs et ont travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement pour créer un organisme indépendant et consultatif appelé Comité d'examen des griefs des Forces canadiennes. Ce comité est chargé d'examiner tous les griefs qui lui sont soumis par le Chef d'état-major de la Défense, puis de formuler des constatations et des recommandations.

En outre, la transparence et la responsabilisation ont été accrues grâce à la mise sur pied de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire, organisme indépendant qui a entrepris ses activités le 1^{er} décembre 1999. La Commission entend les plaintes de civils ou de membres des Forces canadiennes au sujet de la conduite de la police militaire dans l'exercice de ses fonctions. La police militaire peut également déposer une plainte si elle estime qu'il y a eu ingérence dans une enquête. La Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire est indépendante du Ministère et des Forces; elle peut mener des enquêtes et tenir des audiences publiques.



La Police militaire au travail outre-mer.

Outre les améliorations à la procédure de règlement des griefs et les mécanismes indépendants de surveillance, le bureau de l'Ombudsman a ouvert ses portes en juin 1999. L'Ombudsman agit à titre de tiers neutre et indépendant de la chaîne de commandement et des cadres civils, pour faire en sorte que tous les membres du personnel soient traités de manière équitable et que leur bien-être s'améliore de façon substantielle et durable. L'Ombudsman se rapporte directement au ministre de la Défense nationale. ■



PARTIE III — LES DÉFIS DE L'AVENIR

L'augmentation des fonds consacrés à la défense dans le Budget 2000 a constitué un important pas en avant pour ce qui est de préparer les Forces canadiennes à l'avenir. Cette mesure aidera la Défense et les Forces canadiennes à renforcer le programme de biens d'équipement, à consolider le leadership, à favoriser la qualité de vie de leur personnel et à améliorer les soins de santé qui lui sont dispensés.

Cependant, on exige des Forces canadiennes qu'elles maintiennent simultanément des engagements importants dans de multiples théâtres d'opérations à divers endroits dans le monde. Bien que des progrès soient accomplis en vue de réduire le nombre global de militaires présentement déployés outre-mer, on s'attend à ce que le rythme élevé des opérations que les FC ont connu dans les années 90 se maintienne dans un avenir prévisible.

La nature des opérations militaires change aussi de façon tout aussi significative. En effet, les opérations deviennent plus complexes, plus exigeantes et plus dangereuses. Comme on l'a constaté au Kosovo, les nouvelles technologies ont une incidence radicale sur les armes, l'équipement et la façon de mener les opérations militaires. En outre, lorsqu'ils servent à l'étranger, les membres des Forces canadiennes se trouvent de plus en plus au cœur de vastes réseaux d'intervenants qui participent à la conduite d'opérations d'imposition de la paix, au maintien de l'ordre public et à la prestation de secours d'urgence et d'aide humanitaire.



Un pionnier des Forces canadiennes fait le guet.

Les Forces canadiennes ont également dû s'adapter à de nouvelles réalités au pays. Les données démographiques du Canada changent, et en raison de la concurrence pour l'obtention de main-d'œuvre qualifiée, la capacité des Forces de recruter des membres et de les maintenir à l'effectif dans des domaines comme la médecine, le génie et la technologie de l'information est mise à rude épreuve.

En ce début du XXI^e siècle, les Forces canadiennes doivent maintenir la capacité de protéger et de promouvoir les éléments auxquels nous accordons de la valeur, tout en assurant, dans ses investissements, un meilleur équilibre entre les opérations en cours et les besoins futurs.

À cette fin, le Ministère et les Forces ont élaboré la *Stratégie 2020*. Ce document constitue essentiellement un vaste cadre indiquant la meilleure façon de respecter les engagements de défense actuels du Canada tout en s'adaptant aux nouvelles questions de défense. Fondée sur la politique de défense du gouvernement, la *Stratégie 2020* définit de grands objectifs stratégiques qui doivent être atteints si le Canada souhaite continuer de contribuer activement à la paix, la stabilité et la sécurité humaine à l'échelle internationale.

Comme il est indiqué dans la *Stratégie 2020*, les Forces canadiennes doivent mettre sur pied, employer et maintenir une « structure de forces viable à la mesure de nos moyens, qui sera instruite et équipée de façon à posséder des aptitudes supérieures au combat axées sur la doctrine et les technologies de pointe appropriées à l'espace de bataille du XXI^e siècle ».



La stratégie met l'accent sur des principes comme l'interopérabilité, la capacité de déploiement dans le monde entier, la modernisation et la nécessité de réinvestir dans les militaires. Ces objectifs sont interreliés et ils doivent être atteints pour assurer la pertinence à long terme des Forces canadiennes.

Le soutien des opérations

Tout en se préparant pour l'avenir, les Forces canadiennes doivent continuer à soutenir les opérations et activités en cours.

Il ne fait aucun doute que le rythme actuel des opérations a beaucoup exigé des Forces canadiennes. Selon les principes généraux de planification, pour soutenir les missions à l'étranger au fil des ans, il faut affecter au moins trois membres des Forces canadiennes pour chaque militaire déployé. Dans le cas de la Force terrestre et des unités de niveau national, le rapport est de quatre à un. C'est ce qu'on appelle le coefficient de maintien en puissance, et il est nécessaire pour faire en sorte que les membres des Forces canadiennes aient le temps de s'entraîner pour leur mission, de servir à l'étranger et de recevoir des congés et du perfectionnement professionnel lorsqu'ils reviennent au pays.

Au cours des dernières années, les membres du personnel — en particulier, les spécialistes — ont été déployés à l'étranger plus souvent. Dans certains cas, les militaires ne demeurent au pays que pendant 12 mois avant d'être déployés de nouveau dans le cadre d'une autre opération internationale. De toute évidence, un tel rythme opérationnel nuit à la qualité de vie de nos membres, ainsi qu'à l'instruction, à l'équipement et, en bout de ligne, à l'efficacité opérationnelle des Forces.

Les Forces canadiennes prennent des mesures pour atténuer les pressions causées par le rythme actuel des opérations. Guidées par la *Stratégie 2020*, elles s'efforcent d'améliorer l'efficacité et la soutenabilité globales de la structure des forces. Par exemple, les Forces canadiennes élaborent des plans en vue de confier à l'entreprise certains éléments de la capacité d'appui au combat de la Défense, ce qui réduirait un peu la pression exercée sur certains groupes professionnels surchargés. Elles ont également entrepris des études visant à examiner l'avenir de la capacité en matière de parachutisme, l'idée d'une rationalisation plus approfondie de l'infrastructure et l'acquisition d'équipement plus facile à déployer et à entretenir.

Les Forces étudient en outre la possibilité d'apporter d'autres changements structurels et organisationnels afin d'accroître l'efficacité et l'efficacité des ressources militaires existantes. Par exemple, elles examinent diverses options concernant l'établissement d'une capacité nationale de soutien militaire afin d'améliorer les moyens de soutien opérationnel déployables et d'ainsi soutenir les opérations actuelles et éventuelles des Forces canadiennes. Il serait alors possible d'utiliser plus efficacement les ressources limitées.

De plus, au moyen du cadre de planification de la mobilisation, de l'examen de la structure des groupes professionnels militaires et de l'élaboration de divers scénarios de planification, les Forces canadiennes travaillent à vérifier la pertinence et le rapport coût-efficacité des structures de forces qui sont en place, à apporter des améliorations et, par conséquent, à maximiser l'utilisation des ressources militaires. L'harmonisation des structures de forces permettra d'accroître la capacité de planifier et d'effectuer des opérations prolongées, des déploiements au moyen de la Force de contingence principale et la mobilisation nationale.

La Défense tente aussi de déterminer la meilleure façon de restructurer la Réserve dans le cadre de ses efforts en vue d'accroître l'efficacité opérationnelle, l'abordabilité et la soutenabilité globales des Forces canadiennes. Pour aider à ce processus, le Comité de surveillance des changements a été reconstitué et chargé de fournir des conseils au ministre de la Défense nationale sur les questions



touchant la restructuration de la Réserve de la Force terrestre ainsi que de surveiller la mise en œuvre des réformes au sein de la Réserve.

Dans les années qui viennent, la Défense prévoit aligner davantage la Réserve sur la Force régulière, accroître les ressources affectées aux unités de la Réserve et rendre ces dernières plus viables et plus pertinentes sur le plan opérationnel. Elle envisage notamment de définir la mission et les rôles opérationnels de la Réserve, de renforcer l'instruction et la disponibilité opérationnelle et d'améliorer l'équipement. Grâce à ces changements, la Réserve sera davantage en mesure de servir de force d'appoint pour les déploiements à l'étranger. La Défense veillera aussi à ce que la Réserve soit mieux préparée, dans le cadre d'une structure de forces équilibrée, à fournir une base aux fins de mobilisation.

L'amélioration des capacités opérationnelles

En plus de soutenir les opérations en cours, nous devons veiller à ce que les Forces canadiennes disposent des capacités de base dont elles auront besoin dans l'avenir. Dans le nouveau contexte de sécurité, il est clair que certaines capacités de défense — comme l'intervention rapide, la capacité de déploiement dans le monde entier et l'interopérabilité — deviennent plus pertinentes alors que d'autres le sont moins.

Capacité de combat

Comme on a pu le constater pendant la guerre du Golfe et, plus récemment, au Kosovo, le Canada demeure bien servi par des forces polyvalentes et aptes au combat. Il est évident que seules des



Le tout nouveau véhicule blindé léger (VBL III) dans le secteur d'entraînement de la BFC Gagetown.

forces aptes au combat ont la souplesse requise pour prendre part efficacement à des activités touchant toute la gamme des conflits, qu'il s'agisse d'appliquer des sanctions internationales et de décourager l'agression ou encore de participer à des opérations d'aide humanitaire et de secours en cas de catastrophe.

Les Forces canadiennes sont davantage aptes au combat aujourd'hui qu'elles ne l'étaient il y a dix ans. Elles ont atteint cet objectif en améliorant la qualité de vie de leur personnel, en adoptant des normes d'éducation et d'instruction plus élevées, en renforçant le leadership au sein des Forces et en acquérant de l'équipement à la fine pointe de

la technologie. Parmi l'équipement acheté au cours de la dernière décennie, mentionnons les véhicules de reconnaissance *Coyote*, les armes antiblindés *Eryx*, les navires de défense côtière, les frégates canadiennes de patrouille, les hélicoptères *Griffon*, les munitions à guidage de précision et les systèmes améliorés de commandement, de contrôle et de communications.

Pour assurer la capacité de combat des Forces canadiennes dans l'avenir, nous devons aller de l'avant avec les initiatives de modernisation et de revitalisation, telles que l'acquisition de quatre sous-marins de la classe *Victoria* et de nouveaux transports de troupes blindés (VBL III).

En outre, le Projet de transformation de l'Armée de terre a récemment été lancé. L'Armée de terre a entamé les premières étapes d'une transition fondamentale, qui consiste à mettre à jour la doctrine, à mettre en service du nouvel équipement et à apporter des changements organisationnels



et culturels. Dans le cadre du Projet de transformation de l'Armée de terre, elle prépare présentement un plan concernant l'« Armée de demain », qui met l'accent sur la modernisation, la capacité de combat et la capacité de déploiement dans le monde entier.

Intervention rapide et capacité de déploiement dans le monde entier

Si le Canada veut continuer à jouer un rôle actif dans le monde et accorder une importance accrue au programme de sécurité humaine, les Forces canadiennes doivent être en mesure de se déployer rapidement et efficacement dans divers points troublés du globe afin d'appuyer les opérations de paix et d'aide humanitaire. Le conflit au Timor-Oriental et le tremblement de terre en Turquie ont tous deux montré que les Forces canadiennes devaient pouvoir se déployer dans le monde entier.

Reconnaissant l'importance croissante de la capacité de déploiement dans le monde entier, les alliés du Canada — notamment l'Australie, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas — ont commencé à accroître les investissements dans le transport aérien et maritime stratégique afin d'augmenter la capacité expéditionnaire de leurs forces. Un grand nombre de ces pays mettent également sur pied des forces terrestres plus légères et plus mobiles qui sont conçues pour réagir rapidement aux urgences régionales, qu'il s'agisse de missions humanitaires, d'opérations de maintien de la paix ou de conflits armés.

Afin d'être en mesure de réagir rapidement et efficacement à une vaste gamme de menaces n'importe où dans le monde, l'Armée de terre opte pour un parc principalement constitué de véhicules à roues qui exigent moins de soutien et sont plus faciles à déployer, mais qui fournissent néanmoins une puissance de feu et une protection adéquates. Par exemple, le véhicule blindé léger III, qu'on est en train de mettre en service, comprend un canon automatique stabilisé de 25 mm, un télémètre laser ainsi qu'un intensificateur de lumière et un viseur thermique. Ces changements accroîtront la vitesse, l'agilité et la capacité de déploiement des Forces canadiennes tout en assurant un meilleur rapport coût-efficacité.

Quant à la Marine, elle planifie également d'acquérir de l'équipement qui étendra la portée stratégique des Forces canadiennes. Le projet de capacité de transport maritime et de soutien logistique à la mer vise à fournir aux Forces canadiennes la capacité de déployer et d'appuyer des forces terrestres, notamment des avions de transport tactique. Comme l'a confirmé notre expérience au Timor-Oriental, les pétroliers ravitailleurs d'escadre de la classe *Protecteur* qui sont présentement utilisés n'assurent pas tout le soutien requis par des forces terrestres dans le cadre d'opérations de paix modernes.

Pour sa part, la Force aérienne examine actuellement des options en vue d'accroître sa capacité de transport aérien stratégique ainsi que sa capacité de ravitaillement stratégique en vol. Il est essentiel que les Forces canadiennes puissent se déployer rapidement dans le monde entier avec le matériel militaire approprié.



Les membres du 89^e Escadron de logistique chargent un hélicoptère dans un aéronef CC-130 Hercules.



Maintenir notre capacité de travailler avec nos alliés

Si le Canada veut que sa contribution à la paix, la stabilité et la sécurité humaine à l'échelle internationale demeure significative, les Forces doivent également être interopérables avec celles des alliés militaires du Canada, dans des contextes de coalition comme au Kosovo.

L'interopérabilité ne signifie pas seulement disposer d'équipement identique ou compatible; elle suppose aussi une compréhension mutuelle de la politique, la doctrine et l'équipement particuliers à chaque pays. Il s'agit d'un processus continu qui dépend de

la formation, de l'éducation et de la souplesse du personnel des Forces canadiennes. En raison de l'augmentation du nombre d'opérations combinées et interarmées ainsi que de l'accélération du changement technologique, l'interopérabilité avec les alliés du Canada est devenue plus essentielle et plus difficile à réaliser.

Il est particulièrement important que les Forces canadiennes demeurent interopérables avec les forces américaines. En effet, ces deux forces non seulement collaborent étroitement pour assurer la défense de l'Amérique du Nord, mais aussi, en tant que partenaires de l'OTAN, travaillent ensemble dans le cadre d'une vaste gamme d'opérations un peu partout dans le monde. Le NORAD, la Commission permanente mixte de défense Canada-États-Unis et le Comité de coopération militaire sont des exemples de tribunes pouvant servir à assurer l'interopérabilité entre les deux forces.

Au XXI^e siècle, l'élément clé de l'interopérabilité sera la capacité de communiquer avec nos plus proches alliés. Dans le cadre des futures missions, on comptera beaucoup sur des systèmes déployés dans l'espace pour fournir des renseignements et des données de surveillance et assurer un commandement et un contrôle solides. Les systèmes spatiaux permettent présentement d'établir des communications instantanées entre divers quartiers généraux canadiens et facilitent l'interopérabilité directe avec les forces militaires des États-Unis.

Au cours de la prochaine décennie, la Défense continuera d'investir dans les capacités spatiales par le biais du Projet spatial conjoint et du Projet du système militaire canadien de télécommunications par satellite, en faisant fond sur l'expertise canadienne de concert avec nos alliés. La Défense participe aussi à l'élaboration du programme américain de télécommunications militaires par satellite appelé système avancé sur bande millimétrique (AEHF). Par suite de cette initiative, les Forces canadiennes se verront garantir, à partir de 2006, l'accès mondial aux satellites de télécommunications militaires AEHF hautement protégés.

La Révolution dans les affaires militaires

La Révolution dans les affaires militaires (RAM) constitue le défi à long terme le plus important pour ce qui est de bien préparer les Forces canadiennes en vue de l'avenir. Il ne fait aucun doute que la RAM aura une incidence sur les hommes et les femmes des Forces, sur leurs opérations et activités et sur les capacités militaires qui seront requises dans le futur.

On entend par « Révolution dans les affaires militaires » un changement radical de la nature des opérations militaires qui découle de l'application innovatrice de nouvelles technologies et qui s'accompagne de modifications apportées à la doctrine militaire et aux concepts opérationnels et organisationnels.



Les Forces canadiennes apportent une importante contribution à la STANAVFORLANT.



La guerre du Golfe a laissé entrevoir ce que serait la RAM d'aujourd'hui. Des images provenant de caméras installées sur l'amorce de « bombes intelligentes » ont été diffusées dans le monde entier et ont incontestablement prouvé que les opérations militaires venaient d'entrer dans une ère nouvelle, où la technologie et l'information jouent un rôle aussi important que les personnes et la puissance de feu.



Un militaire des FC inspecte des munitions à guidage de précision.

Une chose est sûre, la RAM aura de profondes répercussions sur les Forces canadiennes, en particulier sur leur capacité de fonctionner efficacement dans toute la gamme des conflits. L'évaluation de la meilleure façon d'intégrer la RAM et d'en tirer profit est devenue pour les Forces canadiennes une importante question liée au développement des forces. De toute évidence, la plus grande priorité est de maintenir l'interopérabilité avec les alliés du Canada, en particulier les États-Unis. En même temps, il

faut établir un équilibre entre les besoins actuels et les besoins futurs, ainsi qu'entre la qualité et la quantité des moyens de défense requis par les Forces canadiennes.

La mise sur pied d'une force moderne, pertinente et apte au combat exigera que l'on mette davantage l'accent sur le développement conceptuel, la modélisation et la simulation ainsi que l'expérimentation. Il existe présentement au sein de l'OTAN un certain nombre de possibilités de collaboration. Les Forces canadiennes examinent ces options et elles s'efforceront de participer à divers projets avec les alliés du Canada, aux endroits et aux moments où cela se révélera approprié.

À ce stade initial de la Révolution dans les affaires militaires, il est essentiel que les Forces canadiennes encouragent la libre circulation des idées et préparent leur personnel aux changements à venir. Le Groupe de travail sur la planification des capacités stratégiques a récemment assumé l'entière responsabilité de la coordination de toutes les activités interarmées touchant la RAM qui seront réalisées au sein des Forces canadiennes et il s'efforce de stimuler un débat intellectuel sur la question. Par exemple, il a organisé un symposium de trois jours en avril 2000 dans le but d'examiner l'élaboration et l'expérimentation de concepts ainsi que la modélisation et la simulation, sujets qui constituent un aspect important de la RAM.

La Révolution dans les affaires militaires que nous connaissons aujourd'hui est à la fois un défi et une occasion pour les Forces canadiennes. Le maintien de l'interopérabilité avec les plus proches alliés du Canada dans le contexte de la RAM ne sera pas tâche facile, et c'est l'une des raisons pour lesquelles les Forces canadiennes prévoient investir davantage dans les biens d'équipement. Si elles sont bien utilisées, les nouvelles technologies comme les systèmes d'information et les systèmes de guidage offrent la possibilité d'accroître grandement l'efficacité opérationnelle des Forces canadiennes.

En outre, la Révolution dans les affaires militaires constitue une occasion unique pour le Canada de favoriser les innovations en technologie de l'information, en particulier dans les domaines des télécommunications, de la gestion de l'information et de la télédétection.

Relever le défi de la RAM est un élément clé de la stratégie des Forces canadiennes en ce qui concerne l'avenir. Comme il est indiqué dans la *Stratégie 2020*, la Défense doit « concentrer les travaux de recherche et développement [...] sur les technologies de pointe, tout en tirant parti du savoir-faire canadien pour forger et accroître les compétences distinctives des Forces canadiennes ». ■



CONCLUSION

Durant l'année écoulée, les hommes et les femmes qui constituent les Forces canadiennes ont continué d'apporter une contribution tangible tant au Canada qu'à l'étranger. Appelées à édifier ou à instaurer la paix au Kosovo et au Timor-Oriental, à fournir des secours humanitaires par suite du séisme en Turquie, à mener des opérations de recherche et de sauvetage pour le Canada, ou à préparer le passage à l'an 2000, les Forces canadiennes ont favorisé la sécurité et le bien-être du peuple canadien et de collectivités dans le monde entier.

Ces engagements ont cependant mis les Forces canadiennes à rude épreuve en 1999 — ce rythme opérationnel témoigne de la situation des dix dernières années, mais il sera impossible à soutenir sur une longue période.

Grâce à l'augmentation des sommes consacrées à la défense dans le Budget 2000, aux nombreuses initiatives de renouveau et de changement, puis à la *Stratégie 2020*, les Forces canadiennes peuvent maintenant s'appuyer sur des assises beaucoup plus solides.

Les Forces canadiennes doivent néanmoins être prêtes à affronter de nouveaux défis. Les missions opérationnelles sont plus complexes et plus exigeantes, les systèmes d'armes et les équipements se sont perfectionnés et les armes conventionnelles de pointe prolifèrent, ce qui rend de nombreux théâtres d'opérations encore plus dangereux. Au Canada, le profil démographique de la population évolue et la vive concurrence dont fait l'objet la main-d'œuvre qualifiée complique la tâche de recruter et de conserver les effectifs nécessaires dans les groupes professionnels spécialisés.

Pour relever ces défis, les Forces canadiennes sont résolues à rehausser leurs capacités militaires fondamentales. Il nous faut notamment prendre soin de nos effectifs et améliorer leur qualité de vie. Il nous faut aussi augmenter les sommes investies dans la modernisation, notre capacité à nous déployer à l'échelle mondiale et notre capacité à continuer de réaliser des missions de concert avec nos alliés les plus proches.

Les effectifs des Forces canadiennes resteront leur élément moteur. En fin de compte, ce sont les hommes et les femmes des Forces qui aident à préserver la sécurité et le bien-être du peuple canadien et de collectivités à travers le monde. Il est donc essentiel que nos militaires soient dotés du leadership, de la formation et de l'équipement dont ils ont besoin pour accomplir des missions qui s'avèrent de plus en plus difficiles et dangereuses. ■



ANNEXE A: OPÉRATIONS DES FORCES CANADIENNES, 1999 — 2000

Opérations domestiques

Opération Abacus : Dans le cadre de l'opération *Abacus*, les Forces canadiennes (FC) ont préparé des plans d'intervention en cas de défaillance éventuelle des systèmes informatiques liée au bogue de l'an 2000. Quelque 2 500 membres des FC ont participé à l'opération *Abacus* dans les quartiers généraux d'un bout à l'autre du Canada et au Système national d'information, de commandement et de contrôle. Environ 14 000 autres membres de la Force régulière et 11 000 membres de la Force de réserve étaient également prêts à intervenir, au besoin, après le passage au nouveau millénaire. Heureusement, le passage au nouveau millénaire s'est effectué sans incident majeur.

Opérations de souveraineté : Les Forces canadiennes, par l'entremise de diverses ententes en matière de défense continentale comme le NORAD, et en collaboration avec d'autres ministères, assurent la surveillance et le contrôle de l'espace aérien et des approches côtières du Canada. En 1999, ces activités ont compris 155 jours-navire et plus de 1 000 heures de vol des aéronefs de patrouille maritime pour appuyer d'autres programmes gouvernementaux et opérations d'application de la loi.

Opérations de lutte contre le trafic d'immigrants : Les Forces canadiennes fournissent de l'aide aux autres ministères et organismes gouvernementaux en repérant, en poursuivant et en interceptant des navires soupçonnés de transporter des immigrants clandestins. À la demande de Citoyenneté et Immigration Canada, les FC sont intervenues au moment de l'arrivée, au cours de l'été 1999, de quatre navires servant au trafic d'immigrants clandestins au large de la côte Ouest du Canada, des navires qui transportaient au-delà de 600 migrants chinois. Des avions ont assuré une surveillance aérienne, tandis que des navires militaires ont aidé à intercepter les navires en question, en fournissant des services de secours et en transportant les migrants à des endroits sûrs. De plus, les installations côtières de la Défense situées à Esquimalt, en Colombie-Britannique, ont servi à loger temporairement les immigrants clandestins.

Opérations de lutte antidrogue : L'année dernière, les Forces canadiennes ont continué de collaborer avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC) dans le cadre d'opérations de surveillance et de lutte contre le trafic de stupéfiants. De plus, le niveau de soutien au programme d'éradication de la marijuana 1999 de la GRC a été augmenté avec une amélioration proportionnelle de son efficacité. En juillet 1999, le ministre de la Défense nationale et le Solliciteur général du Canada ont examiné et approuvé un protocole d'entente révisé sur la participation des FC aux activités d'application de la loi. Le nouveau document renouvelle l'engagement des FC à travailler en collaboration avec la GRC en vue de lutter contre les narcotrafiquants et autorise officiellement l'emploi de diverses options militaires dans le cadre d'initiatives de lutte antidrogue organisées par la GRC.

Opérations de recherche et de sauvetage : En collaboration avec la Garde côtière canadienne, les Forces canadiennes ont fourni des services de soutien et de coordination dans le cadre de quelque 8 700 opérations de recherche et de sauvetage. Environ 700 membres des FC ont participé à ces opérations.

Opération Mandolin : Les Forces canadiennes ont fourni de l'aide dans le cadre des XIII^e Jeux panaméricains, tenus à Winnipeg, au Manitoba, en juillet et août 1999. Ce soutien était sous forme d'équipement, d'installations et de personnel. En fait, plus de 380 militaires ont donné un coup de main au village des athlètes ainsi que pour la régulation des transports, le rassemblement des



athlètes, les communications, les services médicaux, les évacuations, les activités du centre des opérations des Jeux et les patrouilles de sécurité nautique. De plus, des membres des FC ont offert du soutien lors des cérémonies d'ouverture et de clôture.

Opération Parasol : Dans le cadre d'une opération humanitaire conjointe très réussie avec Citoyenneté et Immigration Canada et la Croix-Rouge, les Forces canadiennes ont hébergé temporairement quelque 5 000 réfugiés kosovars entre avril et août 1999. Les réfugiés kosovars sont arrivés aux Bases des Forces canadiennes (BFC) Greenwood et Trenton. Après un bref examen médical, ils ont alors été hébergés dans des installations des FC à Aldershot, Borden, Gagetown, Greenwood, Halifax, Kingston et Trenton.

Opérations internationales

Force pour le Kosovo (KFOR) de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) — Opération Kinetic : Ayant comme mandat d'établir et de maintenir un environnement sécuritaire et, au besoin, d'appliquer les dispositions de l'Accord technique militaire, la contribution canadienne au Kosovo (depuis juin 1999) consiste essentiellement en 1 400 militaires, notamment un élément de commandement et de soutien national, un groupement tactique, un escadron de reconnaissance et une unité d'hélicoptères tactiques.

Force de stabilisation de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) — Opération Palladium : Ayant comme mandat de soutenir les Nations Unies (ONU) dans leurs efforts visant à dissuader les parties en conflit, à établir un environnement sécuritaire et à contrôler la paix en Bosnie-Herzégovine, le contingent canadien constitué de quelque 1 350 membres des Forces canadiennes comprend des éléments de commandement et de soutien nationaux, un groupement tactique, un centre chirurgical avancé, un détachement d'hélicoptères et des membres du personnel du Génie construction. Le Canada a également fourni plusieurs officiers d'état-major aux divers quartiers généraux situés un peu partout en Bosnie-Herzégovine.

Opération Echo : En réponse aux affrontements interethniques au Kosovo, une campagne aérienne dirigée par l'OTAN a été lancée, le 24 mars 1999, contre la République fédérale de Yougoslavie. La contribution initiale du Canada a été de six chasseurs CF-18 et, au plus fort de la campagne, cette contribution a atteint 18 avions de chasse. Nos avions ont effectué plus de 675 sorties et utilisé divers types de munitions, surtout des bombes (environ 360) à guidage de précision. La campagne a pris fin le 22 juin 1999, et le Canada a retiré 12 de ses CF-18 peu après. Depuis, les Forces canadiennes maintiennent six CF-18 à Aviano (Italie), pour appuyer les forces de l'OTAN dans les Balkans.

Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine : Le mandat consiste à maintenir une présence diplomatique, à coordonner les activités humanitaires du Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), et à mettre sur pied et contrôler une force de police internationale conçue pour mettre en œuvre diverses clauses de l'accord de Dayton. Les Forces canadiennes fournissent un officier supérieur au bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour la Bosnie-Herzégovine.

Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo — Opération Quadrant : Cette mission a pour mandat d'établir une présence civile au Kosovo, et de mettre sur pied une administration civile intérimaire. Les Forces canadiennes fournissent un officier des communications et quatre officiers d'état-major.



Centre d'action antimines de Bosnie-Herzégovine — Opération Noble : Ce centre a pour mandat de conseiller les autorités locales de Bosnie-Herzégovine et de les former aux techniques de déminage. Les Forces canadiennes ont fourni quatre officiers d'état-major : un conseiller pour le Directeur adjoint de la coordination à Sarajevo, un conseiller financier à Banja Luka, et deux conseillers en formation — un à Bihac et un à Banja Luka. Ils avaient pour mission de surveiller et d'appuyer la formation de leurs homologues civils en Bosnie-Herzégovine, qui allaient éventuellement prendre en charge toutes les activités du Centre d'action antimines de Bosnie-Herzégovine. Les Forces canadiennes ont mis fin à cette participation en février 2000, et ils ont cédé leurs responsabilités aux démineurs civils de l'endroit.

Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka : Cette mission a pour mandat de surveiller la situation à Prevlaka, à la pointe sud de la Croatie, à la frontière avec la République fédérale de Yougoslavie. Un officier canadien y est affecté en tant qu'observateur militaire de l'ONU.

Opération Torrent : L'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART) a joué encore une fois un rôle clé dans la contribution du Canada à une opération de secours aux sinistrés. Le 17 août 1999, un tremblement de terre mesurant 7,4 sur l'échelle de Richter a frappé la Turquie, et le bilan s'est élevé à 16 000 morts, 25 000 blessés, 20 000 à 30 000 disparus, et environ un demi million de sans abris. À peine une semaine plus tard, l'équipe DART était sur place en Turquie, et elle fournissait à la collectivité dévastée de Serdivan des services médicaux et de distribution d'eau potable essentiels. La mission de 40 jours de l'équipe DART a été un succès extraordinaire. L'équipe a traité plus de 5 100 patients dans son établissement de soins médicaux primaires, elle a produit et distribué 2,7 millions de litres d'eau potable, et elle a fourni une aide technique au Croissant-Rouge et au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) lorsqu'il a fallu ériger un village de tentes pour héberger temporairement 2 000 personnes.

Opération Augmentation : Des opérations d'interdiction navale dans le golfe Persique ont été menées pour faire respecter la résolution du Conseil des Nations Unies qui interdit à l'Iraq d'importer ou d'exporter des marchandises, y compris le pétrole. Depuis 1991, le Canada fournit des navires pour appuyer ces opérations. Le Navire canadien de Sa Majesté (NCSM) *Regina* a pris la mer en juin 1999, avec environ 240 militaires à son bord, pour aller se joindre au groupe aéronaval du porte-avions américain *Abraham Lincoln*. Le *Regina* est retourné au Canada à la mi-décembre.

Force internationale pour le Timor-Oriental (INTERFET) — Opération Toucan : Cette mission a été mise sur pied en septembre 1999 pour restaurer la paix et rétablir l'ordre au Timor-Oriental, par suite des violences déclenchées par un référendum sur la sécession de ce territoire qui appartenait à l'Indonésie. Le Canada a fourni plus de 600 militaires à cette force multinationale de 7 500 personnes dirigée par l'Australie. La contribution canadienne comprend les éléments suivants :

Élément aérien — Deux avions de transport Hercules et 105 militaires basés à Darwin (Australie). Ils ont fait leur premier vol à destination du Timor-Oriental le 28 septembre. Ils sont revenus au Canada au début de novembre après avoir apporté une contribution majeure à la capacité de transport aérien des alliés.

Élément maritime — Le NCSM *Protecteur* a quitté le Canada le 23 septembre avec 277 militaires à son bord. À son arrivée au Timor-Oriental en octobre, le *Protecteur* a entrepris sa mission de ravitaillement en mer et à terre.

Élément terrestre — Une compagnie d'infanterie renforcée de 272 militaires a quitté le Canada le 15 octobre, et le 29 octobre, il a effectué un débarquement amphibie sur une plage près de Suai, au Timor-Oriental. Sa zone de responsabilité tactique initiale était déjà vaste, et elle s'est étendue pour atteindre finalement plus de 1 000 kilomètres carrés. Le groupe-compagnie a



effectué des patrouilles dans la jungle sur un terrain accidenté et dans des conditions météorologiques très difficiles, y compris des pluies torrentielles en période de mousson. Il est rentré au Canada en mars 2000.

Les Forces canadiennes ont trois militaires en service dans la force de l'ONU qui a pris le relais de la force multinationale.

Mission de police civile des Nations Unies en Haïti — Opération *Compliment* : Cette mission a pour mandat d'aider le gouvernement haïtien à mettre sur pied une force de police nationale professionnelle. Les FC ont fourni six véhicules blindés de transport de troupes (*Bisons*), cinq spécialistes de la maintenance, et périodiquement, six chauffeurs pour enseigner aux policiers civils de l'ONU à conduire des véhicules. Cette opération a pris fin le 26 mars 2000.

Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement — Opération *Danaca* : Son mandat consiste à surveiller le cessez-le-feu entre Israël et la Syrie, à superviser le redéploiement des forces israéliennes et syriennes, et à établir une zone tampon, conformément à l'accord de désengagement. Le Canada fournit 186 militaires, surtout des spécialistes de l'approvisionnement, du transport et de la maintenance, ainsi que des détachements des communications à toutes les unités de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement.

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre — Opération *Snowgoose* : Son mandat consiste à faire respecter le cessez-le-feu et à favoriser le retour aux conditions normales. Deux Canadiens sont en service au quartier général des Nations Unies.

Force multinationale et observateurs (FMO) — Opération *Calumet* : Le mandat de la FMO, qui est déployée dans le Sinaï et ne relève pas de l'ONU, consiste à superviser l'application du traité de paix entre Israël et l'Égypte, conformément aux accords de Camp David. Elle a pour tâche, notamment, de tenir une série de postes d'observation et de commandement, et de vérifier si les deux parties respectent le traité. Le Canada fournit 28 des membres du personnel du quartier général.

Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve : Cet organisme a pour mandat d'observer et de maintenir le cessez-le-feu décrété par le Conseil de sécurité de l'ONU et d'aider les parties à superviser l'application et l'observation de la Convention d'armistice général établie séparément entre Israël, l'Égypte, le Liban, la Jordanie et la Syrie. Il est chargé notamment de surveiller, de superviser et de faire observer les accords de cessez-le-feu, en mettant en place des observateurs sur le plateau du Golan, dans le sud du Liban et au Sinaï. Le Canada y maintient 11 militaires.

Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK) — Opération *Record* : La MONUIK a reçu le mandat de surveiller la voie maritime Khor Abdullah (entre l'Iraq et le Koweït) et la zone démilitarisée, de veiller au respect des frontières et de relever tout acte d'hostilité d'un État contre un autre. Les cinq personnes que le Canada a affectées à cette mission servent à titre d'observateurs militaires de l'ONU et de membres du poste de commandement.

Mission de vérification des Nations Unies pour les droits de l'homme au Guatemala — Opération *Quartz* : Cette mission a comme mandat de vérifier l'accord de cessez-le-feu que le gouvernement du Guatemala et l'Union révolutionnaire nationaliste du Guatemala (URNG), en mettant fin officiellement à 36 ans de guerre civile, ont signé en 1996 pour assurer une paix stable et durable. Les FC y ont détaché un officier de liaison, dont le rôle est de conseiller le directeur de la mission sur les questions militaires et d'assurer la liaison entre le gouvernement, les rebelles, les équipes de vérification et les forces armées guatémaltèques.



Soutien du Programme des Nations Unies pour le développement au Centre cambodgien de déminage : Ce programme de soutien a pour objet de permettre à des spécialistes techniques de collaborer à la mise en œuvre d'activités de sensibilisation aux mines, à l'enseignement des techniques de déminage et à la planification des opérations de déminage, dans le cadre du Programme des Nations Unies pour le développement. À l'heure actuelle, le Canada fournit sept personnes à ce groupe consultatif technique, y compris le Conseiller en chef — Opérations.

Force navale permanente de l'Atlantique : Les Forces canadiennes mettent un navire à la disposition de la Force navale permanente de l'Atlantique, qui est la force navale de réaction immédiate de l'OTAN. Les NCSM *Athabaskan* et *Iroquois*, qui ont servi au sein de cette force durant le dernier exercice financier, ont été désignés vaisseaux amiraux, étant donné qu'un Canadien a assumé le commandement de la Force navale permanente de l'Atlantique pendant l'année.

Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) — Opération *Reptile* : Les Forces canadiennes fournissent cinq observateurs militaires à cette mission de l'ONU en Sierra Leone.

Programme accéléré de déminage des Nations Unies au Mozambique (UNADP) — Opération *Module* : Les Forces canadiennes y participent en fournissant trois conseillers en déminage.

Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) — Opération *Crocodile* : La décision de l'ONU visant le mandat des observateurs militaires et de la force de protection n'a pas encore été prise et dépendra de la publication du rapport du Secrétaire général. Le Canada a été appelé à combler le poste de Chef d'état-major — Plans et opérations au poste de commandement militaire avancé de l'ONU à Kinshasa.

Mission des Nations unies en République centrafricaine (MINURCA) — Opération *Prudence* : Le mandat consistait à appuyer la force de l'ONU en République centrafricaine en fournissant un détachement des transmissions. Cette opération, qui s'est déroulée d'avril 1998 à octobre 1999, a été suspendue à la suite du bon déroulement de l'élection du président. Le Canada a retiré ses 45 militaires en novembre 1999.

Opération *Connection* : Pour renforcer la collaboration entre le ministère de la Défense nationale et les organismes non gouvernementaux, un officier a été détaché auprès de CARE Canada en Albanie, d'avril à septembre 1999. Une affectation semblable est censée avoir lieu pendant l'été de l'an 2000.

Opérations de vérification du contrôle des armements (VCA)

Opération *Verify* : Le rôle de cette opération consiste à effectuer des inspections de maîtrise des armements afin de contrôler les niveaux des effectifs militaires et de vérifier le matériel en dotation dans les pays signataires du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe. Ces inspections sont habituellement menées en coopération avec d'autres États signataires par des équipes multinationales dont les travaux sont gérés par le Comité de coordination des mesures de vérification de l'OTAN. Cette année, le Canada a dirigé deux missions dans le cadre de l'opération *Verify*, une en Roumanie et l'autre en Russie. Des Canadiens ont également participé à 14 inspections en Europe de l'Est, dont l'objectif était d'accroître la sécurité et la stabilité en Europe, grâce au processus de vérification susmentionné.

Opération *Reduction* : La mission est d'effectuer des inspections afin de vérifier la réduction du matériel militaire prévue par le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe. Cette réduction doit se faire par destruction, conversion ou reclassement. Les FC ont participé à une inspection menée dans le cadre de l'opération *Reduction* en 1999-2000, en prêtant un inspecteur à l'équipe de l'OTAN chargée d'attester de la baisse du niveau des équipements à l'est des monts Oural. Le but



premier de cette opération était de contribuer au renforcement de la sécurité et de la stabilité en Europe au moyen d'une diminution de l'équipement militaire.

Opération *Question* : Le mandat consiste à mener des opérations de contrôle des armements découlant de la signature par le Canada du Document de Vienne de 1994. Dans le cadre de l'opération *Question*, le Canada a dirigé quatre missions cette année : deux missions d'inspection en Ouzbékistan et en Azerbaïdjan et deux missions d'évaluation en Lettonie et en Finlande. Le Canada a aussi participé à huit autres missions de l'opération *Question* en Europe. Ces missions visent à promouvoir la stabilité, la transparence et l'ouverture dans le contexte des affaires militaires des 53 pays membres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Opération *Mentor* : Le mandat de cette opération consiste à déployer des inspecteurs aux fins du contrôle des armements et à fournir de l'assistance en matière d'instruction aux équipes d'inspection dirigées par les États témoins, la Fédération de Bosnie-Herzégovine ou la République Srpska, sous les auspices des Accords de paix de Dayton. En 1999-2000, le Canada a participé à deux missions de l'opération *Mentor* en fournissant un inspecteur pour des missions d'inspection. Ces missions visent à renforcer la confiance mutuelle et à réduire le risque que d'autres conflits éclatent dans les Balkans.

Opération *Active Skies* : Cette opération a pour mandat de mener des vols d'observation au-dessus d'autres États signataires, conformément aux dispositions du Traité Ciels ouverts. Le Traité permet aux pays participants de survoler tout le territoire d'autres pays participants après avoir donné un court préavis et d'utiliser des capteurs de bord pour observer tout lieu présentant un intérêt particulier. En 1999-2000, le Canada a mené deux missions dans le cadre de l'opération *Active Skies* (l'une au-dessus de la Russie et l'autre au-dessus de l'Ukraine) et il a participé en tant qu'observateur à deux autres missions au-dessus de la Norvège et de la République tchèque. Les vols d'observation en question sont considérés comme une mesure internationale de renforcement de la confiance et de la sécurité qui vise à promouvoir l'ouverture et la transparence sur le plan militaire.

Opération *Passive Skies* : Cette opération a pour mandat de coordonner, d'escorter et de surveiller les vols d'observation *Open Skies* qui sont effectués au-dessus du territoire du Canada. Le Traité Ciels ouverts permet aux pays signataires de survoler, après avoir donné un court préavis, le territoire du Canada et d'employer des capteurs de bord pour observer tout lieu présentant un intérêt particulier. En 1999-2000, le Canada mené une mission dans le cadre de l'opération *Passive Skies*; celle-ci visait l'appui d'un vol effectué par l'Ukraine au-dessus du Canada. Les vols d'observation en question sont considérés comme une mesure internationale de renforcement de la confiance et de la sécurité qui vise à promouvoir l'ouverture et la transparence sur le plan militaire.

Opération *Open View* : L'opération *Open View* permet d'escorter une équipe d'inspection de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et découle de la signature, par le Canada, de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (la Convention sur les armes chimiques). L'opération *Open View* 1/00 a été menée au Centre de recherches pour la défense Suffield, en Alberta, en février 2000.

Commission spéciale des Nations Unies — Opération *Forum* : Le mandat consiste à inspecter et à détruire les missiles balistiques de l'Iraq ainsi que ses installations chimiques, biologiques et nucléaires. Deux membres des Forces canadiennes sont affectés à l'opération au Siège des Nations Unies, à New York.



Activités du Partenariat pour la paix (PPP)

L'établissement du Partenariat pour la paix (PPP) en 1994 a ajouté une nouvelle dimension aux rapports entre les pays membres de l'OTAN et les pays non membres de cette organisation. Le PPP a pour but d'accroître la stabilité et la sécurité à l'échelle de l'Europe. Le Canada appuie grandement le programme du PPP depuis sa création.

En 1999, des membres des Forces canadiennes ont pris part à trois exercices maritimes, trois exercices terrestres et deux exercices aériens des forces armées du PPP. Même si la majorité de ces activités ont été exercées en Europe centrale et en Europe de l'Est, le Canada a organisé deux activités importantes. L'une de celles-ci, connue sous le nom d'exercice *Co-operative Best Effort 99*, était un exercice d'entraînement en campagne lié aux opérations de paix; plus de 400 militaires de 18 pays y ont participé. L'autre activité, l'exercice *Co-operative Zenith 99*, était une activité de recherche et sauvetage qui a réuni des membres des forces aériennes de neuf pays. ■



ANNEXE B: ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS

En investissant dans l'avenir par l'acquisition d'immobilisations bien ciblées, on permet aux Forces canadiennes de se doter de capacités militaires solides, lesquelles permettent au Canada de maintenir sa contribution à la paix et à la sécurité à la fois au pays et à l'étranger. À cette fin, nous améliorons la façon dont nous acquérons des biens d'investissement, notamment en :

- ❑ augmentant la portion d'immobilisations du budget de la défense à un minimum de 23 p. 100.
- ❑ améliorant le plan de capacités stratégiques en alignant les exigences relatives aux capacités stratégiques sur les niveaux prévus de financement au cours d'une période de 25 ans.
- ❑ réduisant le cycle d'acquisition pour les projets approuvés de 30 p. 100 par le biais d'un certain nombre de réformes au niveau de l'approvisionnement, y compris l'utilisation de passation de contrats pré-négociés, de livraison juste à temps et de meilleures alliances avec l'industrie.

Priorités d'approvisionnement

Les priorités particulières des Forces canadiennes en matière d'acquisition, telles qu'elles sont présentées dans son plan d'immobilisations actuel, sont les suivantes :

- **Hélicoptère maritime** — Dans le cadre de ce projet, la Défense devrait acquérir de nouveaux hélicoptères maritimes pour remplacer le parc des *Sea King* vieillissants.
- **Modernisation graduelle des Aurora** Ce projet comporte plusieurs éléments visant la rénovation et le remplacement des systèmes en vue d'étendre la capacité des aéronefs de patrouille à long rayon d'action de type *Aurora*. Ces aéronefs sont essentiels pour la fourniture de la capacité de surveillance de longue portée pour appuyer les Forces canadiennes et d'autres ministères du gouvernement.
- **Modernisation graduelle des CF-18** — Ce projet comporte plusieurs éléments visant la rénovation et le remplacement des systèmes nécessaires au maintien de la capacité des Forces canadiennes à effectuer le contrôle de l'espace aérien, les opérations de contingence aériennes et à fournir un appui aérien efficace.
- **Satellite canadien de télécommunications militaires** — Dans le cadre de ce projet, la Défense prévoit acquérir une capacité efficace de communication à longue distance en vue d'appuyer le commandement et le contrôle des forces déployées. Une fois terminé, ce projet améliorera la capacité des Forces à interopérer avec leurs alliés principaux, notamment les États-Unis.
- **Capacité spatiale interarmées** — Ce projet abordera deux capacités liées à l'espace : la surveillance de l'espace, qui fournira des données relatives aux objets se trouvant dans l'espace et qui présentent un intérêt national pour le Canada, et la surveillance à partir de l'espace, qui contribuera à une capacité spatiale globale qui appuiera les opérations.
- **Capacité de soutien logistique en mer et de transport maritime** — Dans le cadre de ce projet, la Défense prévoit acquérir des navires polyvalents capables de soutenir les forces navales en mer et de fournir un transport maritime pour le soutien des forces terrestres et aériennes dans le cadre d'opérations interarmées.
- **Capacité de transport aérien** — Un transport aérien stratégique devient de plus en plus nécessaire dans le nouveau contexte de sécurité internationale. Pour faire une différence à l'étranger, les Forces canadiennes doivent être en mesure de se déployer rapidement là où leur présence est nécessaire. Dans le cadre de ce projet, la Défense examinera les options possibles



pour améliorer les capacités de transport aérien stratégique des Forces canadiennes afin de répondre aux besoins accrus en matière de déploiement rapide.

- **Ravitaillement aérien stratégique** — Les Forces canadiennes ont perdu leur capacité de ravitaillement aérien stratégique avec la mise à la retraite de ses Boeing 707. Ce projet explorera les options dont le Ministère dispose pour acquérir de nouveau cette capacité.
- **Remplacement de la capacité de commandement, de contrôle et de lutte antiaérienne** — Ce projet est conçu pour remplacer la capacité de commandement, de contrôle et le domaine du groupe opérationnel de la défense aérienne qui est actuellement fournie par les destroyers de la classe *Iroquois* maintenant vieillissants.
- **Capacité du renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectif et de reconnaissance des forces terrestres** — Cette capacité fournira aux commandants de la Force terrestre les renseignements opérationnels opportuns et précis dont ils ont besoin pour employer les forces de façon efficace et minimiser les risques de blessures. Le projet permettra le traitement des intrants d'un vaste éventail de détecteurs sur les champs de bataille nationaux et internationaux existants et envisagés.
- **Système de tir indirect moyen** — Ce projet corrigera les lacunes identifiées du système actuel de tir indirect moyen des forces terrestres.

État des grands projets d'immobilisations

Voici un aperçu des projets d'immobilisations en cours :

- **Projet de l'hélicoptère canadien de recherche et de sauvetage (HCRS)** — L'objectif du projet de l'HCRS est de remplacer les CH-113 *Labrador* avec un parc de 15 nouveaux hélicoptères. Ce projet permettra de corriger les défaillances opérationnelles du parc actuel de CH-113 *Labrador*, d'éliminer les difficultés liées au soutien de ces cellules vieillissantes et de fournir un parc suffisant pour poursuivre les activités de recherche et de sauvetage bien au-delà de l'an 2000. Le projet avance conformément au calendrier. Le premier hélicoptère sera livré au début de l'année 2001.
- **Projet du Système militaire automatisé de circulation aérienne** — Un projet de système national de circulation aérienne qui prévoit l'automatisation des services de la circulation aérienne a été lancé par Transports Canada. Pour veiller à ce que les opérations militaires aériennes continuent de fonctionner efficacement, qu'elles demeurent compatibles avec le système national et qu'elles suivent le rythme de ces améliorations, le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes ont établi le projet du Système militaire automatisé de circulation aérienne (SMACA). Le SMACE doit être terminé en 2004-2005.
- **Projet de l'hélicoptère utilitaire de transport tactique des Forces canadiennes** — L'hélicoptère utilitaire de transport tactique des Forces canadiennes, ou CH-146 *Griffon*, remplace trois flottes d'hélicoptères vieillissantes — les CH-118 *Iroquois*, les CH-135 *Twin Huey* et les CH-136 *Kiowa*. La principale tâche de l'aéronef est le transport tactique de troupes et d'équipement. Le projet vise la livraison de 100 CH-146 *Griffon*, d'un simulateur de vol, d'un simulateur d'entretien d'éléments composites, d'installations et de trousse de mission (notamment des ensembles de guerre électronique destinés à la défense), ainsi que d'autres équipement, documentation et services. Les 100 hélicoptères et toutes les trousse de missions ont été livrés à la date prévue.
- **Projet du système de télécommunications militaires par satellite** — Le but du Projet du système protégé de télécommunications militaires par satellite (MILSATCOM protégé) est de permettre de dépasser les limites actuelles des Forces canadiennes en ce qui concerne



l'interopérabilité ainsi que le commandement et le contrôle à l'échelle mondiale. Une fois en place, le système donnera la possibilité d'établir des communications longue portée avec les forces déployées et facilitera l'interopérabilité de ces dernières avec les alliés.

- **Projet de remplacement des transports de troupes blindés (TTB)** — Le parc actuel de TTB ne satisfait pas aux exigences opérationnelles minimums si on le compare aux armes et aux véhicules modernes et perfectionnés auxquels les soldats canadiens font face au cours des opérations. Le Projet de remplacement des TTB vise à améliorer la protection, la capacité d'autodéfense, la mobilité, la capacité de transport et le potentiel de croissance du parc de TTB des Forces canadiennes. Les livraisons de véhicules ont commencé et se poursuivent selon le calendrier établi.
- **Projet de modernisation du système d'approvisionnement des Forces canadiennes** — Dans le cadre du Projet de modernisation du système d'approvisionnement des Forces canadiennes (MSAFC), on aura recours à la technologie de l'information pour moderniser les opérations d'approvisionnement militaire des Forces canadiennes. La réalisation du projet permettra non seulement d'accroître radicalement la productivité, mais aussi de réduire les coûts généraux du traitement informatique et de faire en sorte que le traitement à l'échelle locale puisse se poursuivre en cas de panne du système de transmission par réseau. À ce jour, le Système d'information de gestion d'entrepôt a été livré et installé à Montréal et à Halifax. Neuf salles de classe ont été aménagées et équipées aux fins d'instruction de conversion à l'École d'administration et de logistique des Forces canadiennes et au Centre d'instruction de gestion du matériel. L'entrepreneur principal a remis la responsabilité du centre d'essais et de développement le 25 octobre 1999. On procède actuellement à la livraison de l'infrastructure de communication à tous les emplacements logistiques. Le projet doit être terminé d'ici août 2001.
- **Projet du Système tactique de commandement, de contrôle et de communication** — Le but du Projet du Système tactique de commandement, de contrôle et de communication (STCCC) est de remplacer l'actuel système de communication tactique de la Force terrestre par un système entièrement intégré qui sera sûr, survivable, adapté et facile à entretenir dans les conditions actuelles et futures du champ de bataille. Le projet permettra de livrer un certain nombre de systèmes de communication essentiels, notamment 10 000 radios installées dans environ 5 500 véhicules. La livraison et la mise en service de 4 633 radios portatives légères d'assaut, de 253 radios air-sol-air et de 1 125 systèmes de recharge de batterie ont été réalisées entre 1996 et 1998. Le projet doit être officiellement terminé en mars 2002.
- **Programme de prolongation de la durée de vie des sous-marins** — Le Programme de prolongation de la durée de vie des sous-marins (PPDVSM) vise à remplacer la flotte vieillissante de sous-marins de la classe *Oberon* par quatre sous-marins de la classe *Victoria*. Il s'agit notamment d'obtenir des sous-marins certifiés « safe-to-dive » et quatre simulateurs permettant de simuler respectivement les systèmes de combat, la commande de navires, la commande des machines ainsi que la manutention et le lancement de torpilles. Le projet est réalisé à l'appui de la capacité du Canada d'assurer la surveillance et le contrôle de son territoire, de son espace aérien et de ses secteurs de compétence maritimes, ainsi que de participer à des opérations bilatérales et multilatérales. Le Canada a accepté la livraison (sur place, au R.-U.) des simulateurs, et l'instruction a débuté en février 1999.
- **Projet du véhicule utilitaire léger à roues** — Le but du Projet du véhicule utilitaire léger à roues (VULR) est d'acquérir jusqu'à 802 véhicules de type militaire standard ainsi que les services de soutien logistique s'y rapportant, et jusqu'à 861 véhicules commerciaux militarisés pour remplacer le parc actuel d'*Ittis*.



- **Projet « Habillez le soldat » (HLS)** — Le personnel de la Force terrestre doit être habillé et équipé adéquatement pour mener des opérations de guerre et des opérations hors guerre dans le monde entier, à longueur d'année et dans toutes sortes de conditions météorologiques. Une grande partie de l'habillement et de l'équipement actuellement utilisés est basée sur une technologie et des modèles maintenant désuets. En tirant parti des améliorations apportées à la technologie des matériaux et en se fondant sur les principes de l'ergonomie, le projet omnibus HLS permettra d'introduire 24 articles distincts compatibles (articles chaussants, vêtements, gants et moufles, coiffures et articles de protection balistique et de transport tactique).

Voici les sous-projets approuvés à l'heure actuelle :

- i. Un projet omnibus HLS, qui comprend la fourniture de 24 articles distincts.
- ii. Le Système amélioré de vêtements adaptés (SAVA), qui inclut un chandail et un pantalon de survêtement, une veste et un pantalon de combat, un parka et une salopette.
- iii. Les gants pour temps froid et humide, à porter avec le SAVA, protègent le soldat contre le froid et l'humidité.
- iv. Le sous-vêtement isolant léger, qui sera compatible avec le SAVA et en améliorera le rendement.
- v. Le chapeau de combat à large bord, à porter avec l'uniforme de combat, assure une protection contre le soleil et la pluie.
- vi. Les caleçons pour climat tempéré, qui seront compatibles avec le SAVA et en amélioreront le rendement.
- vii. Les bottes pour climat humide, à porter avec le SAVA, protègent le soldat contre le froid et l'humidité.
- viii. Les lunettes de protection balistique, qui offrent notamment une protection oculaire contre les rayons ultraviolets et présentent divers avantages nouveaux par rapport aux actuelles lunettes de combat en ce qui a trait à la protection balistique.
- ix. Les gants pour équipage de véhicule de combat, qui sont ignifugés, serviront de protection aux membres d'équipage de véhicule blindé de combat.
- x. L'outil polyvalent, qui accroît la soutenabilité du soldat quelles que soient les conditions sur le terrain. ■



ANNEXE C : CONSEIL DES FORCES ARMÉES

Le Conseil des Forces armées (CFA) est l'organe militaire supérieur des Forces canadiennes. Le CFA se réunit régulièrement pour conseiller le CEMD sur diverses questions militaires ayant trait au commandement, au contrôle et à l'administration des Forces canadiennes, ainsi que pour l'aider à prendre des décisions.

Le Conseil est présidé par le Chef d'état-major de la Défense. Il se réunit généralement une fois par mois (ou au besoin dans le cadre d'opérations) et regroupe le Vice-chef d'état-major de la Défense, le Sous-chef d'état-major de la Défense, les chefs d'état-major des armées et les principaux conseillers militaires.

De courtes biographies des membres du Conseil des Forces armées pour 1999 figurent ci-dessous. On trouve, à l'adresse www.dnd.ca d'autres renseignements sur leurs rôles et responsabilités.

Général Maurice Baril, CMM, MSM, CD **Chef d'état-major de la Défense**

Le général Maurice Baril est né le 22 septembre 1943 à Saint-Albert de Warwick (Québec). Il reçoit sa commission d'officier en 1963 et s'enrôle dans la Force régulière au sein du Royal 22^e Régiment.

Au cours de sa brillante carrière, le général Baril occupe notamment les postes de commandant du Centre d'instruction au combat à la Base des Forces canadiennes Gagetown, de conseiller militaire auprès du Secrétaire général des Nations Unies et de Chef d'état-major de l'Armée de terre. Il sert à Lahr, en Allemagne de juin 1977 à avril 1979, à Chypre en 1973, 1979 et 1981 et aux Nations Unies.

Le général Baril est nommé Chef d'état-major de la Défense le 17 septembre 1997. Il est marié à Huguette Desjardins de Martintown (Ontario). Ils ont deux enfants, François et Hélène. □

Vice-amiral Gary Garnett, CMM, CD **Vice-chef d'état-major de la Défense**

Le vice-amiral Gary Garnett est né à Halifax (Nouvelle-Écosse) et grandit à Stoney Creek (Ontario), où il participe au programme des cadets de la Marine dans le Corps royal canadien des cadets de la Marine (RCSCC) Lion. Il s'enrôle dans la Marine royale du Canada en 1963 à titre d'élève-officier et, quatre ans plus tard, il est commissionné après avoir obtenu son diplôme de l'Université Carleton.

Au cours de sa carrière dans la Marine, le vice-amiral Garnett sert à bord de plusieurs navires de la flotte canadienne, dont les NCSM Skeena, Saguenay, Annapolis, Iroquois, Algonquin et Huron. Il occupe divers postes tels que ceux d'officier de l'armement, de Chef — Services du personnel et de Chef d'état-major des Forces maritimes.

Le vice-amiral Garnett est nommé Vice-chef d'état-major de la Défense le 24 septembre 1997. Il est marié à Jill Garnett de Montréal (Québec). □

Lieutenant-général Raymond Henault, CMM, CD **Sous-chef d'état-major de la Défense**

Le lieutenant-général Raymond R. Henault est né le 26 avril 1949, à Winnipeg (Manitoba). Il s'enrôle dans les Forces canadiennes le 12 juillet 1968 en tant que pilote et reçoit sa formation à la BFC Borden (Ontario) et à la Station Gimli de l'ARC (Manitoba).

Au cours de sa carrière, le lieutenant-général Henault accumule plus de 4 500 heures de vol à bord de toute une gamme d'aéronefs, notamment le CF-101 Voodoo, le Musketeer et le Twin Huey. Il sert à différents endroits au Canada, à Paris, en France, et à Lahr, en Allemagne. Il occupe notamment



les postes de contrôleur de la circulation aérienne, de Chef d'état-major — Opérations au Quartier général du Commandement aérien et de Directeur général — Plans militaires et opérations (état-major J3) au Quartier général de la Défense nationale.

Le lieutenant-général Henault est nommé Sous-chef d'état-major de la Défense le 4 septembre 1998. Il est marié à Loraine Mowat, de Smithers (Colombie-Britannique). Ils ont trois enfants : Louise, Richard et Michael. □

Vice-amiral Greg Maddison, CMM, MSC, CD
Chef d'état-major des Forces maritimes

Le vice-amiral Greg Maddison est né en Nouvelle-Écosse en août 1949. En 1972, il obtient son diplôme du Collège militaire royal du Canada, à Kingston (Ontario), et reçoit sa commission.

Le vice-amiral Maddison sert à bord des NCSM *Assiniboine*, *Terra Nova*, *Iroquois* et *Athabaskan*. Au cours de sa carrière, il occupe divers postes, dont ceux d'officier navigateur, de commandant de la 1^{ère} Escadre de destroyers du Canada et de commandant de la Force navale permanente de l'Atlantique de l'OTAN.

Le vice-amiral Maddison est promu à son grade actuel et nommé Chef d'état-major des Forces maritimes le 24 septembre 1997. Il est marié à Linda Mellick. Ils ont deux enfants, Jessica et Keith. □

Lieutenant-général Bill Leach CMM, CD
Chef d'état-major de l'Armée de terre

Le lieutenant-général Bill Leach est né à Sarnia (Ontario) et commence sa carrière militaire en 1960 au Collège militaire royal de Saint-Jean.

Le général Leach sert à différents endroits au Canada, à Soest, en Allemagne, de même qu'au sein de la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU II), à Ismailia, en Égypte. Il remplit, entre autres, les fonctions d'officier de logistique, de sous-adjoint au quartier-maître général de l'Armée britannique du Rhin et de Sous-ministre adjoint principal associé (Matériels).

Le lieutenant-général Leach est promu à son grade actuel et nommé Chef d'état-major de l'Armée de terre le 24 septembre 1997. Il est marié à Mary Louise. Ils ont deux filles, Kim et Shelley, et un fils, Marc. □

Lieutenant-général David Kinsman, CMM, CD
Chef d'état-major de la Force aérienne

Le lieutenant-général Kinsman est né à Aylesford (Nouvelle-Écosse), le 6 juin 1946. En 1963, il est admis au Programme de formation des officiers de la Force régulière comme pilote. Après trois années d'études à l'Université Acadia, il entreprend sa formation de pilote à la Station Gimli de l'ARC (Manitoba) en 1966.

Au cours de sa carrière, le lieutenant-général Kinsman pilote le Tutor, le T-33, le T-38 Talon américain, le CF-101 Voodoo, le CF-5 Freedom Fighter et le CF-18. Il sert à divers endroits au Canada et aux États-Unis. Il occupe notamment des fonctions de pilote et d'instructeur de vol avant d'être éventuellement affecté aux postes de commandant du Groupe de chasse et de Sous-ministre adjoint (Personnel).

Le lieutenant-général Kinsman est nommé à son poste actuel de Chef d'état-major de la Force aérienne le 1^{er} avril 1998. Il est marié à Audrian Fick de Winnipeg. Le couple a deux filles, Heather et Andrea. □



Lieutenant-général Roméo Dallaire, CMM, MSC, CD
Conseiller spécial auprès du Chef d'état-major de la Défense pour
le perfectionnement professionnel des officiers

Le lieutenant-général Roméo A. Dallaire est né à Denekamp, en Hollande, le 25 juin 1946. Il s'enrôle dans l'Armée canadienne en 1964 après avoir été membre des Cadets et de la Réserve pendant quatre ans.

Le lieutenant-général Dallaire occupe différents postes de commandement, d'état-major et d'instruction au Canada et ailleurs dans le monde. Il remplit les fonctions de commandant du 5^e Régiment d'artillerie légère du Canada, de commandant du Collège militaire royal de Saint-Jean et de commandant de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR).

Le lieutenant-général Dallaire est nommé conseiller spécial auprès du Chef d'état-major de la Défense pour le perfectionnement professionnel des officiers en février 1999. Il est marié à Elizabeth Roberge de Québec. Ils ont trois enfants : Willem, Catherine et Guy. □

Lieutenant-général Micheal Caines, CMM, CD
Sous-ministre adjoint (Ressources humaines — Militaires)

Le lieutenant-général Caines est né en 1948, à Corner Brook (Terre-Neuve). Il s'enrôle d'abord dans Réserve de l'Armée canadienne au sein du Royal Newfoundland Regiment en 1964 et s'inscrit au programme de formation des officiers de la Force régulière en 1965. Il est diplômé du Collège militaire royal du Canada, à Kingston (Ontario).

Il est commissionné et obtient le grade de lieutenant à titre de membre du Corps blindé royal canadien et est affecté, comme guide de troupe, au 12^e Régiment blindé du Canada, basé à Québec. Il passe par la suite plusieurs périodes de service au sein du Régiment, dont la dernière au poste de commandant.

Avant d'assumer les fonctions de Sous-ministre adjoint (Ressources humaines - Militaires) en juillet 1999, le lieutenant-général Caines commande successivement le Royal Roads Military College à Victoria (Colombie-Britannique), le Centre d'instruction au combat à Gagetown (Nouveau-Brunswick) et le Service de recrutement, de l'éducation et de l'instruction des Forces canadiennes à Borden (Ontario). Il est marié à Ellen Greene, de Placentia Bay (Terre-Neuve), et le couple a deux filles : Katherine et Elisabeth. □

Major-général Stu McDonald, CMM, CD
Chef — Réserve et cadets

Le major-général McDonald est né le 2 juin 1943 à North Battleford (Saskatchewan). Il s'enrôle d'abord dans les Cadets de la Marine royale canadienne à Regina puis, en 1958, dans la Milice, à Ottawa.

Au cours de sa brillante carrière dans la Réserve et les Cadets, il remplit notamment les fonctions de commandant de peloton de cadets, de commandant du 15^e Régiment d'artillerie de campagne, de membre du personnel instructeur du cours de commandement et d'état-major de la Milice à Kingston, ainsi que de commandant du Secteur du Pacifique de la Milice et de Conseiller de la Réserve au Commandement de la Force terrestre.

Le major-général McDonald est nommé à son poste actuel de Chef — Réserve et cadets en 1997. Il est marié à Sally Clark, de Victoria (Colombie-Britannique). Le couple a un garçon, Ian, et une fille, Wendy. □



Adjudant-chef Maurice Dessureault, OMM, CD
Adjudant-chef des Forces canadiennes

L'adjudant-chef Maurice Dessureault est né le 2 novembre 1945 à Shawinigan (Québec). En 1964, il s'enrôle dans l'Armée canadienne et se voit affecter au 2^e Bataillon du Royal 22^e Régiment.

Au cours de sa carrière, il sert au sein du Régiment à Valcartier (Québec), à Werl, dans le nord de l'Allemagne, et plus tard à Lahr, dans le sud de l'Allemagne. En 1983, une nouvelle affectation l'amène au Collège militaire royal de Saint-Jean. Il est promu au grade d'adjudant-chef en 1987. Il est nommé au poste de sergent-major régimentaire du 1^{er} Bataillon du Royal 22^e Régiment en 1990 et est déployé en Bosnie en 1992.

Il occupe successivement les postes d'adjudant-chef du Secteur du Québec de la Force terrestre et d'adjudant-chef du Commandement de la Force terrestre avant sa nomination au poste d'adjudant-chef des Forces canadiennes en juin 1999. Il est marié à Marianne Claassen, originaire des Pays-Bas. Le couple a une fille, Désirée. ■



ANNEXE D: SOMMAIRE PAR GRADE — PERSONNEL DE LA FORCE RÉGULIÈRE

Grade militaire	Réels 1997-1998	Réels 1998-1999	Estimations 1999-2000	Prévus 2000-2001	Prévus 2001-2002	Prévus 2002-2003
Général/ Lieutenant-général	9	9	10	10	9	9
Major-général	18	18	18	18	18	18
Brigadier-général	43	43	43	43	43	43
Colonel	250	259	270	268	267	266
Lieutenant-colonel	872	885	944	945	942	939
Major	3 011	2 970	2 979	2 982	2 972	2 963
Capitaine	6 195	6 247	6 050	6 058	6 037	6 018
Lieutenant	1 325	1 260	1 330	1 332	1 327	1 323
Élève-officier	1 391	1 368	1 536	1 538	1 532	1 527
Adjudant-chef	607	588	598	599	596	595
Adjudant-maître	1 770	1 704	1 635	1 637	1 632	1 627
Adjudant	3 850	3 703	3 612	3 616	3 604	3 592
Sergent	7 171	6 921	6 728	6 736	6 713	6 692
Caporal	28 779	29 118	28 259	28 294	28 196	28 108
Soldat	5 651	5 637	5 318	5 324	5 306	5 289
Total	60 942	60 730	59 330	59 400	59 195	59 010

¹Information tirée du *Rapport sur les plans et priorités pour l'an 2000*.